

Qu'est-ce qui compte pour les Belges ?

Analyse des déterminants du bien-être individuel
en Belgique

Juin 2017

Arnaud Joskin, arj@plan.be

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes :

Les perspectives

Planning Papers (le dernier numéro) :

L'objet des " Planning Papers " est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

115 Les charges administratives en Belgique pour l'année 2014

Chantal Kegels, Dirk Verwerft - Février 2016

Working Papers (le dernier numéro) :

3-17 Regularisatie studieperioden in de werknemersregeling

Yves Brys, Vesna Stavrevska, Saskia Weemaes - Avril 2017

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt légal : D/2017/7433/10

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : contact@plan.be

<http://www.plan.be>

Qu'est-ce qui compte pour les Belges ?

Analyse des déterminants du bien-être individuel en Belgique

Juin 2017

Arnaud Joskin, arj@plan.be

Abstract - À travers les données de l'enquête EU-SILC, ce *Working Paper* analyse les déterminants du bien-être individuel en Belgique. Il en ressort qu'en moyenne la santé, tant mentale que physique, est le principal déterminant du bien-être des Belges. Avoir un niveau de revenu suffisant pour accéder à un mode de vie considéré comme standard en Belgique, avoir un travail et être entouré de proches ont également un impact positif important sur le bien-être. C'est ce qui ressort des résultats pour un Belge « moyen ». L'analyse de différents sous-groupes montre aussi que ces déterminants n'ont pas la même importance pour tous les Belges. Ces résultats contribuent aux travaux du BFP sur la recherche d'indicateurs complémentaires au PIB.

Jel Classification - A13, I3, P52

Keywords - Belgique, Bien-être, Satisfaction dans la vie, Santé, Développement durable, SILC, indicateurs

Table des matières

Synthèse.....	1
1. Introduction.....	3
2. Le bien-être et ses déterminants	5
2.1. Définir le bien-être	5
2.2. Mesurer le bien-être individuel	5
2.3. Le bien-être subjectif comme clé pour l'analyse des déterminants du bien-être	6
2.3.1. Définition et mesures	6
2.3.2. Données statistiques disponibles	7
2.4. Méthodes d'analyse des déterminants du bien-être	8
2.4.1. Introduction	8
2.4.2. Corrélations	8
2.4.3. Modèles linéaires généralisés	9
3. Les principaux déterminants du bien-être relevés à l'échelle internationale.....	11
3.1. Introduction	11
3.2. Principaux résultats des études menées à l'échelle internationale	12
3.2.1. Qualité des résultats	12
3.2.2. Caractéristiques démographiques	12
3.2.3. Niveau de vie et pauvreté	13
3.2.4. Travail et temps libre	14
3.2.5. Santé	14
3.2.6. Éducation et formation	15
3.2.7. Vie en société	15
3.3. Conclusions	16
4. Les déterminants du bien-être en Belgique.....	18
4.1. Introduction	18
4.2. Sélection des données statistiques	18
4.3. Méthode et variables retenues pour l'analyse	19
4.3.1. Méthode	19
4.3.2. Variable dépendante : la satisfaction de la vie	19
4.3.3. Variables indépendantes	22
4.4. Présentation des différents modèles utilisés	24
4.4.1. Deux modèles de référence	24
4.4.2. Un modèle complémentaire	26

4.5. Résultats de l'analyse des modèles de référence	27
4.5.1. Introduction	27
4.5.2. Qualité des résultats des modèles	27
4.5.3. Caractéristiques démographiques	29
4.5.4. Niveau de vie et pauvreté	31
4.5.5. Travail et temps libre	34
4.5.6. Santé	35
4.5.7. Éducation et formation	36
4.5.8. Vie en société	36
4.6. Résultats du modèle complémentaire	38
4.7. Conclusions	39
5. Conclusions	42
6. Bibliographie.....	44
7. Annexes.....	49

Liste des tableaux

Tableau 1	Synthèse des variables utilisées dans les modèles de référence	23
Tableau 2	Modèles de référence et leurs variables	25
Tableau 3	Impacts du revenu disponible et du revenu équivalent sur le bien-être des Belges	32
Tableau 4	Bien-être moyen pour différents sous-groupes en Belgique (échelle de 0 à 10).....	49
Tableau 5	Statistiques descriptives des variables utilisées dans les modèles de référence	50
Tableau 6	Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle complémentaire	51
Tableau 7	Résultats des modèles de référence - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)	52
Tableau 8	Résultats des modèles de référence - coefficients non standardisés issus des modèles PROBIT ordonnés (Ordered PROBIT Model)	54
Tableau 9	Résultats pour les sous-groupes travailleurs, chômeurs et inactifs (statuts socio-économiques) - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2.....	57
Tableau 10	Résultats pour les sous-groupes hommes et femmes (genre) - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2	59
Tableau 11	Résultats pour 4 sous-groupes d'âge - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2	62
Tableau 12	Résultats pour les quintiles de revenu équivalent - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2	64
Tableau 13	Résultats du modèle complémentaire - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)	66

Liste des graphiques

Graphique 1	Distribution du bien-être en Belgique (échelle de 0 à 10) en % des personnes interrogées	20
Graphique 2	Bien-être moyen (échelle de 0 à 10) par décile de revenu équivalent.....	21
Graphique 3	Impacts des principaux déterminants sur le bien-être en Belgique	39

Synthèse

En moyenne, le Belge est satisfait de sa vie. Sur une échelle comprise entre 0 et 10, il évalue son bien-être à un peu plus de 7,5 points. Tous les Belges ne sont toutefois pas égaux en la matière. Par rapport à la moyenne, les personnes en incapacité permanente de travail ou au chômage, sans diplôme, avec un faible revenu ou vivant seules, sont peu satisfaites de leur vie.

Ce *Working Paper* (WP) explique ces différences et montre ce qui compte pour le bien-être des Belges. Pour ce faire, il analyse en détail les déterminants du bien-être individuel en Belgique à partir de données de l'enquête EU-SILC et selon une méthodologie éprouvée à l'échelle internationale. Cette enquête a pour avantage de couvrir de nombreux domaines de la vie, dont le bien-être, et un large échantillon représentatif de la population belge (environ 11 000 individus regroupés dans environ 6 000 ménages).

L'analyse montre qu'en Belgique le principal déterminant du bien-être est la santé tant mentale que physique. Par rapport à un Belge en bon état de santé, être en très mauvais état de santé fait perdre, en moyenne, plus de 1,6 points de bien-être. Après la santé, les déterminants qui suivent sont ceux qui ont l'impact le plus important sur le bien-être moyen en Belgique, à savoir : avoir un niveau de revenu suffisant pour accéder à un mode de vie considéré comme standard, avoir un travail et être entouré de proches.

Si le revenu est un déterminant du bien-être, son impact est relativement limité. En moyenne, multiplier son revenu par deux fait augmenter le bien-être de 0,3 point. A l'inverse, ne pas avoir un revenu suffisant pour pouvoir accéder à un mode de vie considéré comme standard en Belgique fait perdre près de 0,7 point de bien-être. Par rapport à un salarié à temps plein, être en incapacité permanente de travail ou au chômage font baisser le bien-être, respectivement d'environ 0,5 et 0,2 point. De même, ne pas avoir de diplôme fait baisser le bien-être moyen des Belges de l'ordre de 0,3 point. Du côté de l'entourage, ne pas vivre seul, avoir une personne à qui se confier et avoir une personne à qui demander de l'aide font chacun augmenter le bien-être entre 0,2 et 0,3 point.

Ces résultats sont des résultats pour un Belge « moyen ». En vue de les compléter, différents sous-groupes de la population belge ont également été analysés : les femmes et les hommes, trois statuts socio-économiques (les chômeurs, les travailleurs et les inactifs), quatre catégories d'âge et cinq catégories de revenu (quintiles). Il ressort de l'analyse que les déterminants du bien-être n'ont pas la même importance pour tous les Belges et qu'il existe des différences importantes entre certains sous-groupes. Ainsi, être en très mauvais état de santé, ne pas être marié où voir son revenu augmenté affectent relativement plus le bien-être des chômeurs que celui du Belge « moyen » et des travailleurs. De même, être en incapacité permanente de travail, sans diplôme ou encore ne pas pouvoir demander de l'aide à quelqu'un ont un impact relativement plus important sur le bien-être des moins de 25 ans que sur celui du Belge « moyen » et des personnes plus âgées.

L'analyse présentée dans ce WP ne permet pas seulement de mettre le doigt sur les déterminants du bien-être. Elle permet également de mesurer concrètement l'impact d'une série de variables sur le bien-être et donc de mieux comprendre en quoi certains événements de la vie affectent le bien-être des Belges.

Les résultats présentés ici contribuent aux futurs travaux du Bureau fédéral du Plan (BFP) en matière de recherche d'un indicateur complémentaire au PIB pour mesurer le bien-être des générations actuelles. Les résultats de ces travaux seront publiés dans un prochain *Working Paper*. Outre le bien-être des générations, les futurs travaux du BFP porteront également sur le bien-être des générations futures et celui des personnes vivant dans les autres pays.

1. Introduction

En février 2016, le Bureau fédéral du Plan (BFP) publiait un premier rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB (BFP, 2016). Ce rapport proposait un ensemble de 64 indicateurs, répartis selon 12 thèmes, afin de mesurer le bien-être des personnes et le développement de la société. Cet ensemble d'indicateurs était réparti selon trois dimensions du développement durable qui distinguent le bien-être des personnes de la génération actuelle (la dimension Ici et maintenant), le bien-être des générations futures (la dimension Plus tard) et l'impact d'un pays sur le bien-être des personnes vivant dans les autres pays (la dimension Ailleurs).

Suite à la présentation de ce rapport à la Chambre (Chambre des représentants de Belgique, 2016), et à la demande explicite de cette dernière de réduire le nombre d'indicateurs, le BFP a poursuivi ses recherches quant à la possibilité de synthétiser les informations contenues dans plusieurs indicateurs à travers un seul indicateur. Les travaux du BFP se sont orientés vers la recherche d'un indicateur, dit « composite », pour chacune des trois dimensions relevées ci-dessus. Un indicateur composite est calculé à partir de (ou composé de) plusieurs indicateurs (ou variables) exprimés dans des unités différentes. Une fois ces indicateurs choisis, la construction d'un indicateur composite passe par l'attribution d'un poids pour chacun d'eux ainsi que par le choix d'une méthode pour les agréger. Afin de pouvoir construire un tel indicateur, il est donc primordial de choisir ses composantes ainsi que leur poids respectif. Un choix délicat.

Ce *Working Paper* (WP) analyse en détail les déterminants du bien-être individuel en Belgique afin de permettre de faire un choix « objectif » par rapport aux composantes de l'indicateur composite pour la première dimension du développement durable, à savoir la dimension Ici et maintenant. Outre le choix des composantes en tant que tel, l'analyse permet également de mesurer l'impact de chacun des déterminants sur le bien-être des Belges et donc *in fine* de déterminer le poids qui sera attribué à chacune des composantes de l'indicateur composite. Les résultats préliminaires de cette analyse avaient été présentés dans le rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB publié en février 2017 (BFP, 2017). Les résultats détaillés de l'analyse sont présentés ici dans leur intégralité.

L'analyse des déterminants du bien-être en Belgique a été réalisée à partir de données issues de l'enquête EU-SILC de 2013 (statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie) et selon une méthodologie éprouvée. Il s'agit d'une analyse microéconomique, puisqu'elle repose sur des données collectées au niveau des individus. De ce fait, le WP n'analyse pas les déterminants du bien-être de la société belge mais bien ceux des individus qui la composent.

Les données de l'enquête couvrent de nombreuses variables d'ordre démographique, social et économique, ainsi qu'un module spécifique dédié au bien-être et disponible uniquement en 2013. Elles ont pour avantage de couvrir un large échantillon représentatif de la population belge : environ 11 000 personnes interrogées sur leur bien-être faisant partie d'environ 6 000 ménages.

La chapitre qui suit (voir chapitre 2) présente différentes approches permettant de mesurer le bien-être et détaille celle retenue afin d'en analyser les déterminants. Après une discussion sur les données sta-

tistiques disponibles et leurs méthodes d'analyse, le document passe en revue les principaux déterminants du bien-être relevés à l'échelle internationale (voir chapitre 3). S'en suit l'analyse détaillée des déterminants du bien-être pour la Belgique à partir d'une série de modèles spécifiques (voir chapitre 4). Enfin, l'ensemble des résultats sont présentés dans les conclusions (voir chapitre 5). Les statistiques concernant les données de l'enquête ainsi que les résultats chiffrés de l'analyse se trouvent en annexe du WP (voir chapitre 7).

La méthode d'analyse ainsi que les résultats présentés dans ce WP ont fait l'objet de discussions lors d'un séminaire interne du BFP qui a eu lieu le 28 février 2017 et auquel plusieurs experts externes ont été conviés, ainsi que lors d'une réunion du comité scientifique pour les comptes nationaux (Institut des Comptes nationaux - ICN) qui s'est tenu le 15 mars 2017.

Les résultats de ce WP sont une première étape vers la construction d'un indicateur composite permettant de mesurer le bien-être des générations actuelles en Belgique. Sa finalisation requiert, notamment, le choix des indicateurs qui le composent et le choix d'une méthode afin de les agréger.

Le choix de se focaliser en premier lieu sur la dimension Ici et maintenant n'enlève rien au fait que la mesure du bien-être et le développement de la société doit se faire en analysant ensemble les trois dimensions du développement durable. En conséquence, le BFP poursuivra dans le futur ses travaux autour de la construction d'indicateurs composites pour les deux autres dimensions, à savoir le bien-être « plus tard » et « ailleurs ». L'ensemble de ces travaux seront également présentés dans les futurs rapports concernant les indicateurs complémentaires au PIB.

2. Le bien-être et ses déterminants

2.1. Définir le bien-être

Le bien-être humain est une notion couramment utilisée sans qu'elle soit toutefois clairement définie. Elle fait de plus l'objet de dénominations différentes (exemples : qualité de la vie, satisfaction de la vie, bonheur, etc.) notamment en fonction des disciplines qui se penchent sur le sujet (économie, philosophie, psychologie, etc.). Longtemps, le bien-être des hommes a été mesuré à travers leurs ressources en termes de revenus, de biens matériels ou encore de consommations. Toutefois, ces ressources, bien que nécessaires, ne sont à elles seules pas suffisantes pour expliquer et mesurer le bien-être humain (Stiglitz et al., 2009). Ainsi, au-delà des ressources, le bien-être dépend d'une série de facteurs, plus ou moins difficiles à identifier et à mesurer. Le bien-être est de ce fait une notion multidimensionnelle dont l'analyse nécessite de connaître ce qui la compose, c'est-à-dire ses déterminants.

À noter qu'en matière de bien-être il est important de distinguer le bien-être individuel du bien-être de la société. Ce *Working Paper* (WP) analyse uniquement les déterminants du bien-être au niveau individuel. Néanmoins, certains aspects de la vie en société sont tout de même analysés dans ce document comme la confiance envers les autres ou envers les institutions.

2.2. Mesurer le bien-être individuel

Le Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz et al., 2009) distingue trois approches afin de mesurer le bien-être. Toutes ces approches mettent l'accent sur les personnes (et donc sur le bien-être individuel) et ce qu'elles jugent essentiel à leur vie, et partent du principe que le bien-être est une notion multidimensionnelle. Ces trois approches sont décrites ci-dessous.

La première approche se rapporte à la notion de bien-être subjectif qui considère que l'individu est le plus à même de mesurer la satisfaction de son existence. L'adjectif « subjectif » fait référence au fait que cette approche est centrée sur le ressenti d'un individu par rapport à sa propre existence. De la sorte, le bien-être subjectif synthétise tout ce qui compte pour le bien-être de chaque individu. Cette approche pourrait se résumer à travers la question suivante : comment est-ce que j'évalue (ou ressens) ma propre existence ?

La seconde approche est axée sur la notion de « capacités » selon laquelle le bien-être d'un individu réside dans la possibilité qu'a cet individu de faire ses choix parmi divers « états et actions » (appelés fonctionnements) qu'ils considèrent comme importants (Stiglitz et al., 2009). À travers cette approche, le bien-être mesure le fonctionnement d'un individu et la liberté dont il dispose afin de fonctionner comme il le désire. Cette approche pourrait se rapporter à la question suivante : est-ce que j'ai atteint mes objectifs dans mon existence et ai-je eu les opportunités nécessaires pour pouvoir le faire ?

Alors que les approches détaillées ci-dessus se sont développées à travers différentes disciplines (économie, psychologie et philosophie), la dernière approche se rapporte directement à la théorie économique et en particulier la théorie du consommateur. Dans cette approche, le bien-être d'un individu se

mesure via l'« utilité » qu'il retire dans son existence à un moment donné. Si, dans la théorie du consommateur, l'« utilité » découle exclusivement de la consommation de biens et services, elle peut également inclure d'autres aspects de la vie comme son état de santé ou ses relations sociales. Dans ce cas, la difficulté réside dans le fait que ces autres aspects de la vie ne sont pas, à l'inverse des biens et services de consommation, mesurés par des prix observés sur un marché. Il convient dès lors d'utiliser une méthode spécifique afin de mettre un prix sur ces aspects de la vie, comme l'analyse conjointe ou le revenu équivalent (voir par exemple Fleurbaey, 2009). Cette approche économique du bien-être pourrait se rapporter à la question suivante : quelle utilité est-ce que je tire de mon existence ?

Le choix d'une de ces approches du bien-être est *in fine* un choix purement normatif qui dépasse le cadre de ce WP. Toutefois, en pratique, ces trois approches font références à un même ensemble d'éléments qui caractérisent le bien-être de tout un chacun (Stiglitz et al., 2009). Ces caractéristiques communes, appelées ici déterminants, du bien-être peuvent faire référence à des actions (ex : travailler), des états (ex : être en bonne santé) ou des libertés dans certains domaines (ex : disposer du droit de vote dans le domaine politique). S'il existe des déterminants du bien-être communs à tous, il reste néanmoins à savoir lesquels retenir et si ces déterminants sont identiques partout dans le monde. Afin d'apporter une réponse à cette question, il est nécessaire de disposer d'informations tangibles. À ce jour, les données statistiques les plus complètes à propos du bien-être et de ses déterminants sont disponibles à travers la première approche du bien-être, c'est à dire celle axée sur le bien-être subjectif. C'est à partir de ces données, disponibles à l'échelle internationale et belge, que le WP analyse les déterminants du bien-être individuel. Le choix de retenir cette approche est donc un choix pragmatique. Il convient néanmoins de garder à l'esprit que cette approche mesure le bien-être individuel d'une manière particulière et que d'autres mesures du bien-être existent. Dans la suite de ce WP, le terme bien-être fait référence au bien-être individuel. La section qui suit analyse plus en profondeur le bien-être subjectif et les différentes manières de le mesurer.

2.3. Le bien-être subjectif comme clé pour l'analyse des déterminants du bien-être

2.3.1. Définition et mesures

Disposer de données statistiques sur le bien-être est une condition *sine qua non* afin de pouvoir analyser ses déterminants. À cet effet, les données provenant de la mesure du bien-être subjectif au niveau individuel sont incontournables. Le bien-être subjectif « *synthétise les évaluations que les personnes font par rapport à leur existence, aux événements de leur vie, leur corps, leur esprit et les conditions dans lesquelles elles vivent* » (Diener, 2006, traduction BFP). Ces dernières années, de nombreux indices s'accumulent et renforcent la validité des mesures de bien-être subjectif comme mesures du bien-être (voir par exemple Eurofound, 2010 ; Helliwell et al., 2012). Ainsi, ces mesures permettent de prédire certains comportements économiques comme l'épargne ou la consommation, et certains états ou indicateurs de santé comme l'espérance de vie, la dépression, la pression artérielle, l'insomnie (voir par exemple Blanchflower, 2009 ; Chapple, 2010). Elles sont également en harmonie avec certaines expressions physiques de joie ou de douleur, et corrélées avec les états émotionnels des individus mais aussi avec certains traits de personnalité comme l'altruisme (voir par exemple Kahneman et al., 2006 ; Chapple, 2010).

On distingue généralement deux manières de mesurer le bien-être subjectif (Stiglitz et al., 2009). Une première manière consiste, pour un individu, à évaluer sa propre existence à un moment donné : on parle alors de satisfaction dans la vie en général. Cette évaluation se fait principalement à partir d'une échelle visuelle, appelée échelle de Cantril, allant par exemple de 0 à 10 (0 étant le niveau le plus bas et 10 le plus élevé). Certaines enquêtes utilisent également des échelles appelées de Likert sur lesquelles il est demandé de marquer son degré d'accord (ou de désaccord) à partir d'un énoncé. Une seconde manière de mesurer le bien-être subjectif est d'indiquer la présence ou l'absence de sentiments ou d'affects positifs ou négatifs ressentis à un moment particulier : on parle alors d'affects ou encore d'émotions. De telles mesures ont toutefois été très peu collectées par comparaison avec celle portant sur l'évaluation de la vie. Ceci peut s'expliquer, entre autres, par l'existence de différentes méthodes pour mesurer les affects (*Experience Sampling Method* ou encore *Day Reconstruction Method*) et la complexité de leur mise en œuvre.

L'objectif de ce WP étant de rechercher les déterminants du bien-être dans la vie en général, la mesure du bien-être subjectif par la satisfaction dans la vie est en conséquence la plus indiquée. Il existe un certain consensus quant au fait que l'évaluation de la vie (via une échelle de Cantril) est actuellement la meilleure disponible (voir par exemple Deaton et al., 2010 ; Dolan et al., 2006 ; Chapple, 2010), et ce, même si certaines critiques existent. Ainsi, certaines études soulèvent un problème de possible biais culturel par rapport à la mesure du bien-être, ce qui expliquerait les différences importantes observées en termes de satisfaction de la vie entre différents pays (voir par exemple Blanchflower, 2009). D'autres études évoquent également le fait que les personnes ne perçoivent pas toutes de la même manière les échelles utilisées pour évaluer la satisfaction de la vie (Kahneman et al., 2006). Ces critiques relèvent donc avant tout de problèmes de comparaison du niveau de bien-être. L'objectif recherché ici n'étant pas de comparer le bien-être entre la Belgique et d'autres pays mais bien de rechercher les déterminants du bien-être, l'utilisation du bien-être subjectif (mesuré ici par la satisfaction dans la vie) est donc indiquée. Compte tenu du fait que l'analyse des déterminants du bien-être se fait ici à partir de la mesure subjective de la satisfaction dans la vie, bien-être et satisfaction dans la vie sont utilisés de manière équivalente dans la suite du document.

2.3.2. Données statistiques disponibles

Les données disponibles concernant le bien-être sont aujourd'hui majoritairement issues d'enquêtes menées à l'échelle internationale. Ces enquêtes sont souvent réalisées par des institutions autres que les institutions statistiques officielles et couvrent de nombreux pays dans le monde. Quelques pays réalisent néanmoins leur propre enquête autour du bien-être, mais ils sont néanmoins très minoritaires. Dans la majorité de ces enquêtes, la mesure du bien-être utilisée repose sur une question quant à la satisfaction dans la vie en général, exprimée sur une échelle de Cantril (voir 2.3.1). Ces enquêtes permettent de collecter, outre des données concernant le bien-être, un grand nombre de variables disponibles à l'échelle individuelle (et parfois des ménages) telles que l'âge, le genre, le fait d'avoir ou non un travail, l'état de santé, etc. Dans tous les cas, les données de ces enquêtes couvrent un échantillon représentatif de la population étudiée mais dont la taille est assez variable. Hormis quelques enquêtes nationales, les données collectées concernent exclusivement les adultes (souvent des personnes d'au moins 16 ans).

Au niveau international, deux des enquêtes les plus utilisées dans l'analyse des déterminants du bien-être proviennent d'institutions statistiques non officielles ; il s'agit des enquêtes *World Value Survey* (6 enquêtes depuis 1981) et *Gallup World Poll* (depuis 2005). En Europe, quatre enquêtes sont à épingle : il s'agit des enquêtes *European Social Survey* (7 enquêtes depuis 2002), *Eurobarometer* (enquête annuelle depuis 1973), *European Quality of Life Survey* (4 enquêtes depuis 2003) et *EU-SILC* (seulement disponible en 2013 dans un module *ad hoc* à l'enquête). Au niveau national, les principales enquêtes disponibles sont : *General Social Survey* et *Panel Study of Income Dynamics* aux États-Unis, *General Health Questionnaire* et *UK Household Longitudinal Study* en Grande-Bretagne, *German Socio-Economic Panel* en Allemagne, *Enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie* en France ou encore *Household, Income and Labour Dynamics* en Australie.

Dans la quasi-totalité des enquêtes existantes, les données collectées sont transversales (*cross-sectional data*), c'est-à-dire qu'elles ne permettent pas de suivre les mêmes individus dans le temps. Un tel suivi au niveau individuel est seulement disponible à travers les quelques enquêtes longitudinales à l'échelle nationale mentionnées ci-dessus. L'avantage des données longitudinales (ou en panel) par rapport aux autres données d'enquêtes est double. Tout d'abord, elles permettent de tenir compte de possible adaptation dans le temps suite à certains événements de la vie comme un mariage ou la perte d'un emploi. Ainsi, il est possible que certains déterminants aient un impact seulement temporaire sur le bien-être alors que d'autres ont un effet permanent. Ensuite, ces données longitudinales permettent de vérifier le sens de la causalité entre le bien-être et certaines variables indépendantes.

2.4. Méthodes d'analyse des déterminants du bien-être

2.4.1. Introduction

Les méthodes permettant d'analyser en détail les déterminants du bien-être sont étroitement liées aux données disponibles en matière de bien-être. Comme indiqué dans la section 2.2.2, la majorité de ces dernières provient de l'approche axée sur le bien-être subjectif et en particulier de la mesure de la satisfaction de la vie. Les enquêtes utilisées afin de collecter ces données sur le bien-être ont pour avantage de rassembler un grand nombre d'informations au niveau individuel. Il est donc possible de voir s'il existe un éventuel lien entre ces informations, regroupées sous forme de variables (genre, âge, etc.), et le bien-être. Cette section présente deux méthodes d'analyse généralement retenues pour ces données particulières. La première est brièvement décrite et l'autre plus détaillée ; l'objectif de ce WP n'est toutefois pas de présenter ces méthodes de manière exhaustive.

2.4.2. Corrélations

Une première méthode consiste à mesurer la corrélation qui existe entre deux variables, soit dans le présent, d'analyser le degré de corrélation entre le bien-être et d'autres variables disponibles dans les enquêtes. Si les données sont normalement distribuées et que la relation attendue ou espérée (*expected relationship*) entre les deux variables analysées est linéaire, un coefficient de corrélation dit de Pearson peut être calculé. Celui-ci prend une valeur comprise entre -1 et +1 ; la valeur 0 indiquant qu'il n'y a pas de lien entre les deux variables analysées. Un coefficient négatif indique une corrélation négative entre deux variables, c'est-à-dire que lorsque l'une d'entre elles augmente, l'autre diminue. Dans le cas où les

données ne seraient pas normalement distribuées et que la relation attendue entre les deux variables ne serait pas linéaire, une corrélation appelée de (rang) Spearman peut être utilisée. D'autres tests existent également en vue de mesurer la corrélation entre deux variables. Dans tous les cas, la corrélation indique l'existence espérée d'une relation entre le bien-être et une autre variable mais rien par rapport au lien de causalité qui existe entre ces deux variables. Elle indique de plus une relation entre le bien-être et une seule variable à la fois (relation binaire,) ce qui fait qu'elle ne permet pas d'expliquer la relation entre le bien-être et un ensemble de variables. Dans ce cas, une autre méthode est préconisée et est utilisée pour l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique présentée dans ce WP.

2.4.3. Modèles linéaires généralisés

Afin de pallier aux limites de la méthode décrite ci-dessus, les modèles linéaires généralisés sont largement utilisés et ce, en particulier via la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO¹). Dans le cas de l'analyse des déterminants du bien-être, ces modèles permettent d'étudier la relation linéaire entre le bien-être, appelé variable dépendante, et un ensemble de variables, appelées variables indépendantes ou explicatives. Dans notre analyse, ces modèles cherchent donc à voir en quoi et jusqu'où certaines variables indépendantes peuvent expliquer les variations du bien-être.

Dans le cadre de l'analyse des déterminants du bien-être et compte tenu de la nature des données sur le bien-être², les modèles PROBIT et LOGIT sont les modèles linéaires qui sont théoriquement les plus appropriés. Ces deux types de modèles font une série d'hypothèses supplémentaires afin que les valeurs attendues du bien-être puissent prendre des valeurs existantes sur une échelle particulière (par exemple une échelle allant de 0 à 10). Plusieurs études se sont penchées sur les résultats qui découlent des différents modèles linéaires afin de les comparer (voir par exemple Ferrer-i-Carbonell et al., 2004). Il en ressort que, dans le cas spécifique de l'analyse des déterminants du bien-être, les estimations obtenues via d'une part les modèles PROBIT et LOGIT, et d'autre part les régressions linéaires « classiques » donnent des résultats similaires. Suite à ce résultat, ce sont ces dernières qui sont utilisées dans la littérature autour des déterminants du bien-être (voir par exemple Eurostat, 2016a). Plusieurs raisons expliquent ce choix. Tout d'abord, à l'inverse des coefficients issus des modèles PROBIT et LOGIT³, les coefficients des régressions linéaires sont plus facilement interprétables, ce qui facilite la communication des résultats autour des déterminants du bien-être. Ensuite, ces régressions ont également pour avantage de permettre de mesurer la qualité de leur pouvoir explicatif à travers le coefficient de détermination (noté R^2 et compris entre 0 et 1⁴). Dans le cadre de l'analyse des déterminants du bien-être, un R^2 égal à 1 indique que les variables indépendantes (ou explicatives) contenues dans une régression linéaire expliquent la totalité des variations du bien-être.

Quoique largement utilisées pour l'analyse des déterminants du bien-être, les régressions linéaires reposent néanmoins sur un ensemble d'hypothèses qu'il convient de vérifier afin de valider les résultats

¹ Dans la suite de ce WP, le terme régression linéaire fait toujours référence à la méthode des moindres carrés ordinaire.

² La mesure de la satisfaction de la vie en général se fait le plus souvent à partir d'une échelle visuelle, appelée de Cantril, comprenant plusieurs degrés de satisfaction (cf. 2.2.2).

³ Seule la significativité et le signe des coefficients qui découlent des modèles PROBIT et LOGIT peuvent être exploités dans l'analyse des déterminants du bien-être.

⁴ En pratique, on utilise les coefficients R^2 ajustés puisque ceux-ci permettent de tenir compte du nombre de variables indépendantes utilisé dans les régressions et ainsi d'éviter que le simple fait d'ajouter des variables indépendantes ne fasse augmenter mécaniquement la valeur du R^2 . Dans la suite de ce WP, seuls les coefficients ajustés seront mentionnés et discutés.

qui en découlent. Ainsi, par exemple, les variables indépendantes doivent être suffisamment indépendantes entre elles. Il convient aussi de s'assurer que les données sont normalement distribuées, ou encore que la relation espérée entre la variable dépendante et la variable indépendante est bien linéaire. Ces différents éléments sont discutés plus loin dans le document.

3. Les principaux déterminants du bien-être relevés à l'échelle internationale

3.1. Introduction

Ce chapitre présente les principaux déterminants du bien-être relevés à l'échelle internationale. Une revue de littérature exhaustive sur le sujet dépassant le cadre de ce *Working Paper* (WP), seuls les principaux résultats ont été rapportés ci-dessous. Outre ces résultats, ceux issus des analyses de données longitudinales à l'échelle nationale ont également été repris, car ils livrent des informations supplémentaires afin de mieux comprendre la relation entre le bien-être et ses déterminants. En effet, à travers les données longitudinales, c'est à dire le fait de pouvoir suivre les mêmes personnes dans le temps, il est possible de déceler les déterminants du bien-être qui ont un impact seulement temporaire sur le bien-être mais aussi de mieux comprendre la direction des liens de causalité entre le bien-être et différentes variables.

L'approche retenue ici étant d'analyser les déterminants du bien-être à partir d'une mesure du bien-être subjectif (voir 2.3), les études reprises dans ce chapitre utilisent toutes des données mesurées au niveau individuel (et parfois des ménages) et issues des enquêtes évoquées plus haut (voir 2.3.2). Elles couvrent des zones géographiques qui dépassent généralement le niveau national. Une des raisons qui expliquent le choix de travailler sur de larges zones géographiques est que cela permet d'accroître la taille de l'échantillon. Toujours en vue d'accroître la taille de l'échantillon analysé, de nombreuses études utilisent des données qui couvrent plusieurs années et donc plusieurs vagues d'enquêtes.

Parmi les études retenues, certaines couvrent de nombreux pays dans le monde (par exemple Blanchflower, 2009 ; Chapple, 2010 ; Diener et al., 2010 ; Dolan et al., 2008 ; Helliwell et al., 2009a ; Helliwell et al., 2009b ; Helliwell et al., 2012 ; Helliwell et al., 2015 ; Decancq et Schokkaert, 2016), tandis que d'autres se limitent aux seuls pays membres de l'OCDE (Fleche et al., 2011 ; Boarini et al., 2012) ou aux pays membres de l'Union Européenne (Eurofound, 2010 ; Eurofound, 2013 ; Eurostat, 2016a). Ces études utilisent majoritairement des données qui mesurent le bien-être par l'évaluation de la satisfaction de la vie via une échelle de Cantril (voir 2.3.1).

Outre l'intérêt de mieux comprendre les déterminants du bien-être, ces résultats permettent également d'étudier dans quelle mesure les déterminants du bien-être en Belgique sont identiques à ceux relevés à l'échelle internationale, mais aussi de vérifier si l'importance de leur impact sur le bien-être est similaire. De ce fait, les résultats à l'échelle internationale serviront de *benchmark* pour la suite de l'analyse.

Afin de faciliter la lecture des résultats et de rester consistant avec les travaux menés par le BFP autour des indicateurs complémentaires au PIB (BFP, 2016 ; BFP, 2017), les principaux déterminants du bien-être ont été regroupés en six thèmes : caractéristiques démographiques, niveau de vie et pauvreté, travail et temps libre, santé, éducation et formation, et enfin vie en société. À noter que les thèmes environnement, climat et énergie, également repris dans le dernier rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB du BFP afin de mesurer le bien-être des générations actuelles (BFP, 2017), ne sont pas couverts ici compte tenu du manque de données disponibles. Ils sont néanmoins en partie couverts dans

les thèmes santé et vie en société. Avant d'aborder ces différents thèmes (3.2.2 à 3.2.7), un point se penche sur la qualité des résultats, en particulier la part des variations du bien-être qui peut être expliquée par les variables indépendantes utilisées dans les différentes études internationales (voir 3.2.1).

3.2. Principaux résultats des études menées à l'échelle internationale

3.2.1. Qualité des résultats

Les différentes études retenues dans ce chapitre (voir 3.1) analysent toutes les déterminants du bien-être en utilisant des régressions linéaires⁵ qui se différencient par les variables indépendantes (ou explicatives) qu'elles incluent. Les coefficients ajustés R^2 (voir note de bas de page 4) relevés dans ces études sont compris entre 0,1 et 0,4, ce qui indique qu'entre 10 % et 40 % des variations du bien-être peuvent être expliquées par les variables indépendantes utilisées dans les régressions. En moyenne, ce coefficient tourne autour de 0,3. On note également que les valeurs des coefficients R^2 diffèrent sensiblement en fonction des variables indépendantes utilisées mais aussi en fonction de la zone géographique analysée.

Ces valeurs des coefficients de détermination semblent, dans l'absolu, assez faibles. Toutefois, dans le cadre de l'analyse du bien-être, elles sont en réalité élevées puisqu'une large part du bien-être s'expliquerait par des caractéristiques individuelles liées à nos gènes où à des traits de personnalité (voir par exemple Helliwell et al., 2012 ; Eurostat, 2016a). Ainsi, en analysant le cas de jumeaux, certains résultats indiquent que le bien-être est très similaire dans le cas de « vrais jumeaux » (jumeaux homozygotes) alors qu'il ne l'est pas dans le cas de « faux jumeaux » (jumeaux hétérozygotes). À partir d'une série d'études sur le sujet, il ressort que la génétique expliquerait entre 18 % et 47 % des variations du bien-être (32 % en moyenne) lorsque ce dernier est mesuré de la manière retenue dans ce WP, à savoir la satisfaction de la vie (Bartels, 2015 ; Eurostat, 2016a).

3.2.2. Caractéristiques démographiques

De nombreuses caractéristiques démographiques sont disponibles dans les enquêtes, seule toutefois une poignée a un impact significatif sur le bien-être. Il s'agit principalement de l'âge et de la composition du ménage et/ou du statut civil (marié(e), divorcé(e), etc.).

L'impact de l'âge sur le bien-être a fait l'objet de nombreuses analyses. Il existe un consensus autour du fait qu'il existe une relation en forme de U entre le bien-être et l'âge. Ainsi, le bien-être est plus élevé pour les jeunes et les plus âgés alors qu'il est plus bas pour les personnes entre ces deux catégories ; le point minimum se situe entre 40-65 ans en fonction des résultats des études.

L'impact du statut civil des personnes (seul(e), marié(e), divorcé(e), etc.) et parfois de la composition des ménages sur le bien-être a également été systématiquement analysé. Il ressort que le fait de vivre seul(e), d'être divorcé(e) ou séparé(e) a un impact négatif sur le bien-être. À l'inverse, être marié(e) a un impact positif. Les données longitudinales disponibles en Allemagne montrent que la relation de causalité entre le mariage et le bien-être va dans les deux sens (voir par exemple Helliwell et al., 2012). Non

⁵ Certaines études complètent les régressions linéaires avec les autres méthodes d'analyse relevées dans la section 2.4 dont les régressions logistiques notamment en vue de renforcer la validité des résultats.

seulement le fait d'être marié a un impact positif sur le bien-être mais les personnes qui ont au départ un bien-être relativement élevé sont aussi plus enclines à se marier. Les résultats issus des données longitudinales montrent également qu'un mariage ou une séparation a un impact sur le bien-être, mais seulement de manière temporaire : il semble donc qu'il y ait un phénomène d'adaptation dans le temps lié à ces événements de la vie (voir par exemple Chapple, 2010).

Outre ces résultats, on note qu'il n'y a pas de consensus quant à l'impact des enfants sur le bien-être tandis qu'en ce qui concerne le genre, celui-ci ne semble pas avoir d'impact sur le bien-être. Certaines études montrent également que vivre en ville a tendance à avoir un impact négatif sur le bien-être.

3.2.3. Niveau de vie et pauvreté

De toutes les variables mesurant le niveau de vie et de pauvreté, le revenu a été la plus analysée. L'étude du lien entre le revenu et le bien-être a notamment été initiée dans les années 70 à travers les travaux d'Easterlin (Easterlin, 1974) dont les résultats ont abouti au paradoxe d'Easterlin : malgré une forte hausse du PIB (c'est-à-dire du revenu global mesuré dans une économie), le bien-être est resté stable dans le temps. S'il ressort, de manière générale, des résultats à l'échelle internationale que le revenu (mesuré cette fois à l'échelle d'un individu ou d'un ménage) a un impact positif sur le bien-être, cet impact est toutefois relativement limité, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, l'impact du revenu sur le bien-être diminue lorsque le revenu croît, ce qui expliquerait en partie le fait que le bien-être ait peu évolué dans le temps par comparaison avec les revenus (voir par exemple Helliwell et al., 2012 ; O'Donnell et al., 2014). Deuxièmement, certaines études montrent également que, lorsque le revenu croît, les aspirations financières croissent également (voir par exemple Kahneman et al., 2006). Troisièmement, une certaine adaptation du bien-être dans le temps suite à un changement du revenu est également possible, ce qui tend à indiquer qu'une hausse du revenu n'a qu'un effet temporaire sur le bien-être (voir par exemple Clark et al., 2008). Cet effet d'adaptation n'a toutefois pas été observé suite à l'analyse de certaines données longitudinales, notamment en Allemagne (Helliwell et al., 2012). Enfin, quatrièmement, une mesure du revenu relative plutôt qu'absolue semble être plus adaptée lorsque l'on analyse le bien-être (voir par exemple Chapple, 2010 ; Helliwell et al., 2012). Ainsi, sur base des données longitudinales allemandes, il ressort que lorsqu'une mesure relative du revenu est utilisée en complément du revenu alors l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être est moindre (Layard et al., 2009). De même, au plus le revenu d'un individu est élevé par rapport au revenu de référence, au plus son bien-être sera élevé (Ferrer-i-Carbonell, 2005). Certaines études font aussi apparaître que les personnes pour qui le fait de comparer leur revenu avec d'autres est important ont un bien-être plus faible, et que la comparaison se fait principalement avec les collègues (Helliwell et al., 2012). D'autres études montrent également que lorsque le revenu dépasse un certain seuil dit de subsistance minimale, c'est le revenu relatif qui devient la principale source de bien-être (voir par exemple Clark et al., 2008).

Outre l'impact relativement limité du revenu sur le bien-être, les résultats à l'échelle internationale montrent également que cet impact varie sensiblement d'une étude à une autre. Deux raisons peuvent être évoquées ici. Premièrement, l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être dépend des variables indépendantes utilisées dans les régressions. Ainsi, par exemple, lorsque l'on introduit des variables liées à la santé ou la vie en société, l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être diminue. C'est également le cas lorsque l'on complète le revenu par d'autres variables qui mesurent le niveau de vie et

de pauvreté comme la privation matérielle ou l'achat de nourriture (voir par exemple Helliwell et al., 2009a ; Eurostat, 2016). Ceci tend à indiquer que, au-delà du revenu en tant que tel, c'est avant tout ce que le revenu permet de faire qui compte pour le bien-être (voir par exemple Godefroy et Lollivier, 2014). Deuxièmement, l'importance de l'impact dépend de la manière dont le revenu est calculé, mais aussi du niveau à partir duquel il est mesuré, à savoir : au niveau individuel ou du ménage. Il ressort des résultats des études, qu'au plus le concept de revenu utilisé est large (c'est-à-dire lorsque l'on utilise un revenu disponible au niveau du ménage), au plus l'impact du revenu sur le bien-être est important.

3.2.4. Travail et temps libre

De manière générale, les études montrent qu'être au chômage a un impact négatif et important sur le bien-être. Cet impact varie toutefois d'une zone géographique à une autre, notamment du fait des différents systèmes d'assurance chômage mis en place. Cependant, l'impact du chômage sur le bien-être s'explique par d'autres éléments que les seuls aspects financiers (voir par exemple Eurostat, 2015a). Les aspects sociaux comme les contacts avec les collègues ou encore le statut économique (salarié, indépendant, chômeur, etc.) des personnes vivant dans l'entourage semblent plus important pour le bien-être des chômeurs (voir par exemple Helliwell et al., 2012 ; Chapple, 2010). Par exemple, l'impact d'être au chômage sur le bien-être est moindre si l'on est entouré de chômeurs. On note que l'analyse de données longitudinales confirme qu'être au chômage a un impact négatif sur le bien-être et qu'il y a peu, voire pas, d'adaptation du bien-être dans le temps suite à cet événement (voir par exemple Chapple, 2010).

Outre l'aspect travail, il ressort également des études que l'équilibre entre le temps consacré au travail et le temps libre a aussi un impact sur le bien-être. Par exemple, certaines études montrent que le temps consacré aux trajets domicile-travail a un impact sur le bien-être (voir par exemple Eurostat, 2016a).

3.2.5. Santé

À l'instar du revenu ou du travail, la santé a été aussi largement étudiée. Tant des mesures subjectives de la santé (c'est-à-dire des mesures où les individus évaluent eux-mêmes leur propre état de santé) que des mesures objectives (comme les arrêts cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux ou encore la tension artérielle) indiquent que la santé a un impact considérable sur le bien-être individuel. De nombreuses études qui ont intégré une mesure de la santé comme variable indépendante montrent que la santé est le principal déterminant du bien-être (voir par exemple Fleche et al., 2011). Ce résultat est d'ailleurs confirmé par les études qui utilisent des données longitudinales. Tant la santé mentale que physique ont un impact important sur le bien-être. Certaines études montrent que l'impact sur le bien-être est plus important en ce qui concerne la santé mentale que la santé physique (voir par exemple Fleche et al., 2011 ; Layard et al., 2014 ; Eurostat, 2016a).

Outre ces résultats, les données longitudinales permettent également de comprendre l'impact de la santé sur le bien-être dans le temps (Helliwell et al., 2012). Il en ressort que le bien-être actuel est conditionné par la santé dans le passé. En particulier, la santé mentale durant l'enfance a un impact important sur le bien-être à l'âge adulte (voir par exemple Layard et al., 2014). D'après les résultats issus de données longitudinales, il existe également une certaine adaptation à une invalidité ou à un problème de santé physique (Helliwell et al., 2012) ; cette adaptation étant toutefois plus faible en cas de problèmes

de santé importants. Si les résultats indiquent que la santé impacte le bien-être, les données longitudinales montrent aussi qu'il existe une relation inverse, à savoir : le bien-être a un impact sur la santé (Helliwell et al., 2012).

3.2.6. Éducation et formation

Le niveau d'éducation atteint par un individu est une variable couramment reprise dans les enquêtes. Globalement, les résultats concernant l'impact de l'éducation sur le bien-être sont assez contradictoires ce qui fait qu'il n'existe pas de consensus à ce sujet. Ceci s'explique en partie par le fait que le niveau d'éducation a un lien avec d'autres variables comme le revenu ou la santé qui absorbent en conséquence l'impact de l'éducation sur le bien-être. En outre, le niveau d'éducation évoluant peu dans le temps, l'effet de l'éducation sur le bien-être est largement absorbé par des effets fixes lorsque l'on utilise des données longitudinales (voir par exemple Chapple, 2010).

3.2.7. Vie en société

L'analyse du bien-être couvrant de larges aspects de notre vie, toutes les études intègrent des variables qui mesurent certains aspects sociaux et sociétaux des individus. Les résultats relatifs à ces aspects ont été scindés en trois sous-thèmes, à savoir les relations personnelles et sociales (famille, amis, etc.), le cadre de vie général (logement, environnement, insécurité, etc.) et l'organisation de la vie en société (institutions politiques, justice, police, etc.). Les résultats relevés à l'échelle internationale sont présentés ci-dessous pour chacun de ces trois sous-thèmes.

De manière générale, l'impact de la vie en société sur le bien-être est le plus important pour la première catégorie, à savoir les relations personnelles et sociales. Tant le nombre et la qualité de celles-ci ont un impact très important sur le bien-être. Les études qui intègrent des variables qui mesurent relations personnelles et sociales montrent toutes qu'elles sont un déterminant clé du bien-être, voire dans certains cas le principal déterminant (voir par exemple Godefroy et Lollivier, 2014 ; Helliwell et al., 2009). Différentes variables mesurent ces relations : avoir une personne de confiance, pouvoir compter sur l'aide de quelqu'un, évaluer la confiance envers les autres ou encore le temps passé avec des amis. Certains résultats tendent également à indiquer que les relations sociales durant l'enfance ont un impact sur le bien-être à l'âge adulte (voir par exemple Layard et al., 2014). D'autres aspects liés aux relations personnelles ont également été évoqués dans le point relatif aux caractéristiques démographiques (voir 3.2.2) : la composition du ménage et l'état civil officiel.

Concernant le second sous-thème, le cadre de vie général des personnes, il ressort des études qu'un sentiment d'insécurité accru a un impact négatif sur le bien-être. L'effet de l'environnement sur le bien-être est également mesuré dans quelques études. Il ressort des analyses actuelles que la qualité de l'air, le bruit et certains aspects climatiques (la durée d'ensoleillement, la chaleur, l'humidité et le vent) semblent avoir un impact sur le bien-être (voir par exemple Helliwell et al., 2012). Ces résultats restent toutefois encore à être confirmés puisque très peu de variables mesurant l'impact direct de l'environnement sur le bien-être sont disponibles dans les enquêtes actuelles. À noter, que l'environnement a un impact non seulement sur le bien-être actuel des personnes mais aussi sur leur bien-être futur. Ceci explique donc en partie le fait que peu de variables couvrent directement l'environnement puisque l'analyse des

déterminants porte toujours sur le bien-être actuel des personnes. En outre, une partie des effets de l'environnement sur le bien-être actuel est également mesurée à travers d'autres variables comme la santé (voir par exemple Eurostat, 2016a).

Concernant enfin l'organisation de la vie en société, avoir un sentiment de liberté dans la société et avoir confiance envers les institutions (politiques, judiciaires, etc.) sont deux éléments qui ont un impact positif sur le bien-être. Il en va de même pour l'évaluation du niveau de corruption. Les résultats concernant l'impact des inégalités, entre autres en termes de salaires, sur le bien-être sont plus mitigés. Certains résultats montrent toutefois qu'une hausse des inégalités a un impact négatif sur le bien-être (Alesina et al., 2004).

3.3. Conclusions

Les résultats des études menées à l'échelle internationale indiquent que le revenu est un déterminant du bien-être. Il n'est toutefois pas le seul déterminant et, surtout, pas le principal. Ainsi, la santé, tant mentale que physique, le fait d'être au chômage et les relations personnelles (en ce compris le fait d'être divorcé ou séparé, de vivre seul ou encore d'être aidé par un proche) sont les déterminants clés du bien-être mesuré au niveau individuel. De manière générale, ces déterminants ont un impact sur le bien-être plus important que le revenu. Il ressort également des études que les déterminants du bien-être sont assez similaires lorsque l'on compare différentes zones géographiques qui dépassent le niveau national, comme les pays de l'OCDE ou de l'Union européenne. Ces déterminants sont également stables dans le temps puisque les études reprises dans ce document couvrent une large période allant des années 70 jusqu'à aujourd'hui.

Les études analysées montrent toutefois qu'il existe certaines différences lorsque l'on compare les déterminants du bien-être au niveau national. Trois différences sont à relever en particulier. Premièrement, les déterminants ne sont pas toujours identiques d'un pays à l'autre, ce qui peut, entre autres, s'expliquer par des différences d'ordre culturel (voir par exemple Blanchflower, 2009 ; Fleche et al., 2011). Ce point est toutefois à relativiser puisque plusieurs études montrent que les différences observées entre les zones géographiques sont plutôt dues à des différences de vécu social, institutionnel ou encore économique, qu'à des différences au niveau des déterminants du bien-être (voir par exemple Helliwell et al., 2009b ; Veenhoven, 2010a). Deuxièmement, même si les déterminants sont identiques entre deux pays, l'importance de l'impact de chaque déterminant sur le bien-être peut varier. Une récente étude (Fleche et al., 2011) montre par exemple que l'impact du chômage sur le bien-être des pays de l'OCDE est très différent d'un pays à l'autre : l'écart entre l'impact le plus faible et le plus élevé est de l'ordre du multiple de 4. Troisièmement, les coefficients de détermination ajustés (R^2) des régressions sont eux aussi très différents d'un pays à l'autre, ce qui indique que l'analyse des déterminants du bien-être à partir des données actuellement disponibles est plus adaptée à certains pays plus qu'à d'autres. Par exemple, deux études récentes estiment des coefficients de détermination entre 0,2 et 0,4 pour les différents pays de l'OCDE (Fleche et al., 2011), et entre 0,3 et 0,5 pour les États membres de l'Union européenne (Eurostat, 2016a).

Les résultats relevés ci-dessus indiquent que l'étude des déterminants du bien-être au sein d'un pays particulier nécessite d'approfondir les déterminants propres à celui-ci. En conséquence, la suite de ce

WP analyse en détail les déterminants du bien-être spécifiques à la Belgique et les compare avec ceux observés à l'échelle internationale.

4. Les déterminants du bien-être en Belgique

4.1. Introduction

À ce jour, peu d'études se sont penchées sur les déterminants du bien-être spécifiques à la Belgique. Quelques études existantes (Eurofound, 2010 ; Layard et al., 2014 ; Boulanger et al., 2011 ; Decancq et al., 2013 ; Eurostat, 2016a ; Fleche et al., 2011 ; Helliwell et al., 2009a ; Helliwell et al., 2015 ; Hooghe et Vanhoutte, 2009 ; Hooghe et Vanhoutte, 2011 ; Ruyters et al., 2014 ; Ruyters et al., 2015) relèvent notamment la santé, les relations personnelles (ici être divorcé(e) ou vivre seul(e)), le fait d'être au chômage et le revenu comme des déterminants importants du bien-être des Belges. Ces déterminants sont mesurés au niveau individuel et globalement en ligne avec ceux relevés à l'échelle internationale (voir 3.2).

Si ces résultats donnent des indications quant aux déterminants du bien-être individuel en Belgique, ils sont toutefois relativement limités, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, les principaux déterminants et leur impact sur le bien-être divergent en fonction de l'étude retenue. Deuxièmement, seule une minorité des études utilisent l'approche du bien-être subjectif et les méthodes d'analyse proposées dans ce *Working Paper* (WP) ce qui complique la comparaison avec les déterminants du bien-être à l'échelle internationale (voir 3.2). Troisièmement, les échantillons sur lesquels se basent les résultats sont généralement de petite taille (entre environ 70 et 1 600 personnes) et souvent non représentatifs de la population belge. Enfin, outre l'aspect quantitatif des données, la qualité des données utilisées soulève parfois des questions, notamment au regard des recommandations de l'OCDE en matière de mesure du bien-être (OCDE, 2013).

Au vu de ces résultats limités pour la Belgique, le BFP a décidé d'approfondir l'analyse des déterminants du bien-être en recherchant les meilleures données disponibles et en les analysant avec les outils adaptés. Les déterminants du bien-être en Belgique sont également comparés avec ceux relevés à l'échelle internationale.

4.2. Sélection des données statistiques

En Belgique, plusieurs enquêtes contenant des données sur le bien-être existent. Pour la majorité d'entre elles, il s'agit d'enquêtes menées à l'échelle de l'Union européenne (voir 2.3.2). Les principales différences entre ces enquêtes sont d'ordre méthodologique (le questionnaire, le mode de collecte des données, la formulation des questions, l'ordre des questions, le nombre de variables collecté, etc.). De manière générale, les enquêtes les plus récentes sont plus pertinentes, car elles intègrent les dernières connaissances en matière de mesure du bien-être ; notamment les recommandations de l'OCDE en la matière (OCDE, 2013). D'importantes différences existent également au niveau de la taille des échantillons ou encore de la période couverte. Par exemple, les données issues de l'enquête *Gallup World Poll* portent sur 1 000 Belges contre environ 1 800 dans l'enquête *European Social Survey*, tandis que celles issues du module *ad hoc* « bien-être » de l'enquête EU-SILC portent sur plus de 11 000 Belges. Les données disponibles pour la Belgique sont toutes transversales (*cross-sectional data*), c'est-à-dire qu'il n'est pas possible de suivre les mêmes individus dans le temps.

Afin d'analyser en détail les déterminants du bien-être actuels en Belgique, le BFP a retenu les données provenant de l'enquête européenne EU-SILC qui ont été, en 2013, couplées avec un module dédié spécifiquement au bien-être⁶. Ce choix trouve plusieurs justifications. Tout d'abord, l'objectif du WP étant de rechercher les déterminants actuels du bien-être des Belges, il est important d'utiliser des données récentes. Ensuite, bien que ces données ne soient disponibles que pour une seule année (en l'occurrence 2013), elles ont l'avantage de reposer sur l'échantillon le plus large disponible à ce jour en Belgique (environ 11 000 Belges de 16 ans au moins). De plus, cette enquête a l'avantage d'être particulièrement complète puisqu'à côté du module *ad hoc* portant sur le bien-être⁷ vient s'ajouter l'enquête EU-SILC habituelle qui inclut de nombreuses variables d'ordre démographique et socio-économique. Si les variables du module *ad hoc* qui portent sur le bien-être sont collectées au niveau individuel, d'autres variables de l'enquête sont également collectées au niveau des ménages (environ 11 000 individus regroupés dans environ 6 000 ménages) ce qui permet de disposer d'informations complémentaires afin de rechercher les déterminants du bien-être. Enfin, par comparaison avec les autres enquêtes, ce module a été réalisé plus récemment et utilise une méthodologie en ligne avec les dernières connaissances en matière de mesure de bien-être (OCDE, 2013 ; Eurostat, 2016b).

4.3. Méthode et variables retenues pour l'analyse

4.3.1. Méthode

Le choix de la méthode d'analyse a été abordé précédemment (voir 2.4.). Tout comme dans les études à l'échelle internationale (voir 3.1), l'analyse des déterminants du bien-être à partir des données de l'enquête EU-SILC s'est faite à partir de régressions linéaires, et en particulier suivant la méthode des moindres carrés ordinaire (voir 2.4.3). Toutefois, comme recommandé par l'OCDE (OCDE, 2013), des modèles linéaires PROBIT sont également testés afin de confirmer les résultats des régressions linéaires et de déceler d'éventuelles incohérences. Afin de vérifier la validité des hypothèses sous-jacentes aux régressions linéaires (homoscédasticité des résidus, absence de multicollinéarité trop forte entre les variables indépendantes, etc.), différents tests statistiques sont également effectués (voir 4.4.2).

L'utilisation des régressions linéaires, ainsi que des modèles PROBIT, nécessitent de choisir la variable analysée (variable dépendante), ici une mesure du bien-être, ainsi que les variables qui permettent de rechercher les déterminants du bien-être (appelées variables indépendantes ou explicatives).

4.3.2. Variable dépendante : la satisfaction de la vie

Concernant la variable dépendante, la mesure du bien-être individuel retenue pour notre analyse consiste à évaluer globalement la satisfaction de la vie sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait)⁸. Cette mesure est majoritairement utilisée dans les études citées précédemment

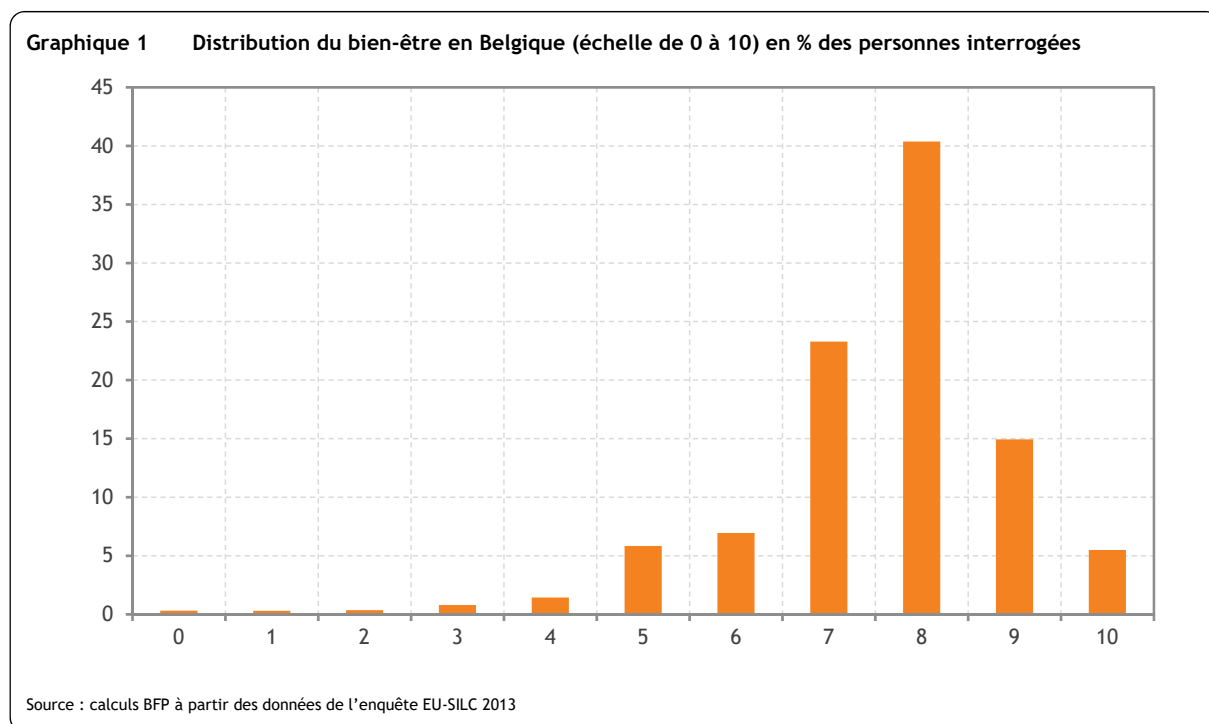
⁶ À noter que les données belges de cette enquête européenne sont collectées par la Direction générale statistique du SPF économie. De plus amples informations sur cette enquête sont disponibles via ce lien : http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/collecte_donnees/enquetes/silc. (dernière consultation le 8/05/2017)

⁷ Le module *ad hoc* à l'enquête EU-SILC 2013 et qui porte sur le bien-être comprend en tout 22 variables. De plus amples informations sont disponibles via ce lien : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/income-and-living-conditions/methodology/list-variables>. (dernière consultation le 8/05/2017)

⁸ "Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie ?"

(voir 3.1). Elle est de plus considérée comme la meilleure mesure du bien-être disponible à ce jour (voir 2.3.1). Il ressort des données issues du module *ad hoc* sur le bien-être à l'enquête EU-SILC, qu'en 2013, la satisfaction de la vie s'élève en moyenne à 7,5 en Belgique⁹. À titre de comparaison, dans l'enquête *European Social Survey* qui mesure la satisfaction de la vie de la même manière que dans l'enquête EU-SILC, la moyenne s'élève à 7,4 en 2014¹⁰, soit un niveau très proche.

Le graphique ci-dessous montre la répartition, en pourcentage de personnes interrogées, des réponses à la question sur la satisfaction de la vie. On note que plus de 60 % des Belges ont une satisfaction d'au moins 8, tandis qu'un peu moins de 10 % des Belges une satisfaction égale ou inférieure à 5.



Le revenu étant une variable économique clé, le graphique 2 présente la satisfaction de la vie moyenne pour dix catégories de revenu appelées déciles¹¹. La mesure du revenu utilisée ici est le revenu net disponible au niveau d'un ménage réparti entre les personnes qui le composent selon une échelle d'équivalence « modifiée » définie par l'OCDE¹². Calculé de la sorte, ce revenu est appelé revenu équivalent (disponible) et se mesure à l'échelle individuelle.

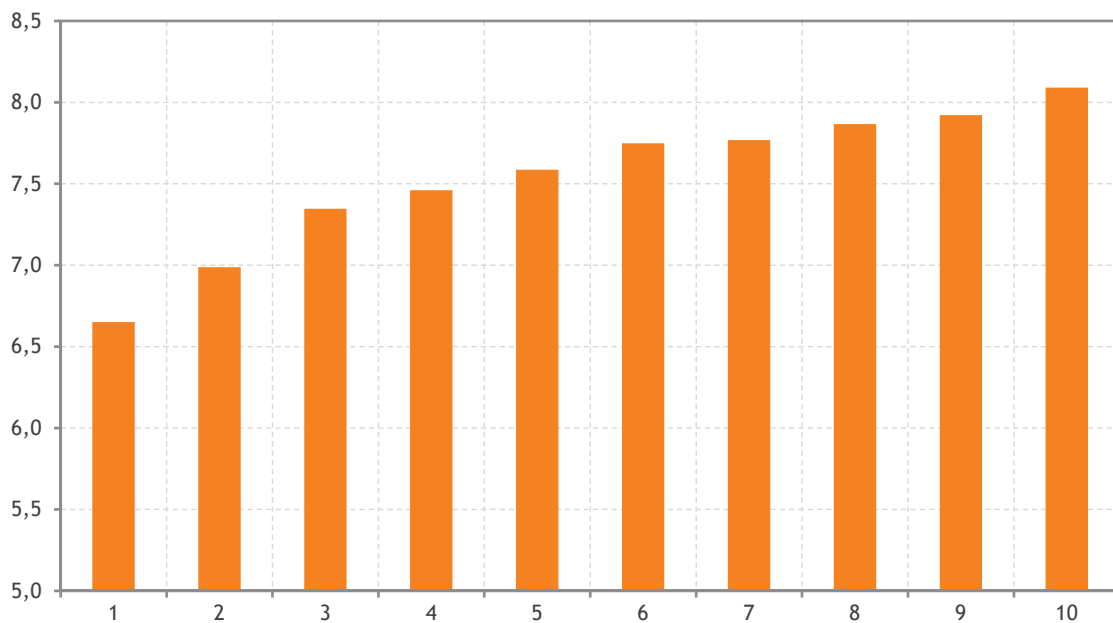
⁹ Moyenne sur 9 812 personnes ayant répondu à la question. On note que 112 personnes ayant participé au module *ad hoc* sur le bien-être n'ont pas répondu à la question qui évalue la satisfaction de la vie, soit un peu plus de 1 % des personnes interrogées au total.

¹⁰ Les données de cette enquête ne sont pas disponibles pour 2013.

¹¹ Dix groupes de revenus, appelés déciles, sont définis en partant des revenus les plus bas vers les revenus les plus élevés. Ainsi, le premier décile couvre les 10 % des revenus les plus bas.

¹² La personne principale du ménage se voit attribuer un poids de 1. Chaque autre membre du ménage âgé de 14 ans ou plus reçoit un poids de 0,5 tandis chaque membre âgé de moins de 14 ans reçoit un poids de 0,3.

Graphique 2 Bien-être moyen (échelle de 0 à 10) par décile de revenu équivalent



Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Comme attendu, le graphique 2 montre que le bien-être croît avec le revenu. Toutefois, l'impact du revenu sur le bien-être diminue lorsque le revenu croît (voir discussion dans 3.2.3). Si le bien-être des Belges s'élève, en moyenne, à 7,5, les données disponibles montrent également que ce bien-être est inégalement réparti. Afin de mieux cerner ce phénomène, le bien-être moyen a été calculé pour une série de sous-groupes sur base de caractéristiques démographiques, à savoir le genre, le statut civil officiel, la composition du ménage, la Région de résidence, le statut socio-économique et enfin le niveau de formation. Ces informations sont regroupées dans le tableau 4 de l'annexe.

De manière générale, il ressort des résultats de l'enquête que les personnes qui ont un bien-être inférieur ou égal à 7, sont les personnes en incapacité permanente de travail (6,0 sur une échelle de 0 à 10), sans diplôme (6,4), au chômage (6,9) et vivant seules dans un ménage composé d'un (ou de plusieurs) enfant(s) (7,0).

En se penchant sur les niveaux de bien-être moyens pour les différents sous-groupes, les données provenant d'EU-SILC montrent que les hommes ont un bien-être légèrement supérieur aux femmes : 7,6 contre 7,5. Lorsque l'on se penche sur le statut civil officiel, on observe que les personnes mariées ont un bien-être plus élevé que les personnes séparées, divorcées ou veuves ; les personnes n'ayant jamais été mariées se trouvant entre ces deux groupes. L'analyse du bien-être moyen par composition du ménage donne un autre éclairage. Il ressort globalement que les personnes seules (avec ou sans enfant(s)) ont un bien-être plus faible que celles qui vivent dans des ménages composés d'au moins deux adultes. Parmi les ménages avec deux adultes, ceux qui comptent un ou deux enfants ont un bien-être légèrement plus élevé que ceux qui n'en comptent pas. Au niveau des statuts socio-économiques, il ressort des données que les personnes qui travaillent ont un bien-être sensiblement supérieur aux personnes

qui ne travaillent pas. Concernant le niveau de formation atteint, il ressort des données que les personnes sans diplômes ont un bien-être particulièrement faible au regard des autres niveaux de formation ; au plus le niveau de formation est élevé, au plus haut est le bien-être.

La comparaison entre le niveau de bien-être pour ces différents sous-groupes donne une image quant à la répartition du bien-être en Belgique. Toutefois, à elles seules ces statistiques descriptives ne permettent pas d'expliquer le pourquoi des variations du bien-être. Pour aller plus loin, plusieurs variables indépendantes ont été introduites dans plusieurs régressions linéaires afin de chercher à comprendre ce qui explique les variations du bien-être observées en Belgique. Les variables indépendantes utilisées dans l'analyse sont présentées dans la section qui suit.

4.3.3. Variables indépendantes

Concernant les variables indépendantes, et toujours en cohérence avec les travaux menés au BFP autour des indicateurs complémentaires au PIB (BFP, 2016 ; BFP, 2017), celles-ci ont été classées selon les mêmes thèmes que ceux retenus dans l'analyse des déterminants à l'échelle internationale (voir 3.1).

Afin de pouvoir comparer les différents résultats présentés dans ce WP, certaines variables retenues ici sont similaires voire identiques à celles utilisées dans les études existantes à l'échelle internationale (voir 3.1). Il s'agit de l'âge, du genre, du fait d'avoir une personne à qui se confier ou à qui demander de l'aide, de la confiance envers les autres et envers les institutions (à savoir une moyenne de la confiance envers le système politique, judiciaire et la police), de cinq états civils officiels, de l'état de santé subjectif, du niveau de formation atteint et du sentiment d'insécurité (voir tableau 1). Le tableau ci-dessous synthétise les variables utilisées dans l'analyse des déterminants du bien-être, tandis que les principales statistiques descriptives concernant ces variables se retrouvent à l'annexe (voir tableau 5 de l'annexe). À noter qu'à côté de la variable âge, une variable âge prise au carré a également été ajoutée, et ce, afin de tester la forme en « U » de la relation entre l'âge et le bien-être évoquée dans les études à l'échelle internationale (voir 3.2.2).

Tableau 1 Synthèse des variables utilisées dans les modèles de référence

Thèmes	Sous-thèmes	Variables	Unité de mesure
Caractéristiques démographiques		Âge	année
		Genre	M/F
		État civil officiel	5 catégories
		Composition du ménage	10 catégories
		Région de résidence	3 Régions
Niveau de vie et de pauvreté		Revenu équivalent (ln)	euros
		Privation matérielle sévère	Oui/non
		Être sous le seuil de pauvreté	Oui/non
		Être propriétaire de son logement	Oui/non
Travail et temps libre		Statut socio-économique	10 catégories
Éducation et formation		Niveau de formation atteint	6 catégories
Santé		État de santé subjectif	Évaluation sur une échelle de 1 à 5
Vie en société	Relations personnelles et sociales	Avoir une personne à qui se confier	Oui/non
		Avoir une personne à qui demander de l'aide	Oui/non
		Confiance envers les autres	Évaluation sur une échelle de 0 à 10
	Cadre de vie	Sentiment d'insécurité	Évaluation sur une échelle de 1 à 4
	Organisation de la vie en société	Confiance envers les institutions	Évaluation sur une échelle de 0 à 10

Source : Bureau fédéral du Plan

Afin d'approfondir l'impact de la famille sur le bien-être, une variable « composition du ménage » répartit les ménages en dix catégories¹³. En outre, cette variable tient compte de l'âge des adultes qui composent le ménage et du nombre d'enfants qui y vivent.

Au vu des différents statuts socio-économiques existants en Belgique et au lieu de reprendre une variable qui couvre seulement le statut de chômeur, une variable reprenant dix statuts socio-économiques a été incluse dans l'analyse : salarié(e) (temps plein ou partiel), indépendant(e) (temps plein ou partiel), chômeur(se), étudiant(e) (y compris en formation ou stagiaire), pensionné(e) (y compris la prépension), en incapacité permanente de travail et au foyer. L'analyse reprend également la Région de résidence afin de déceler d'éventuelles différences régionales au niveau du bien-être en Belgique.

Tout comme dans les études mentionnées précédemment (voir 3.1 et 4.1), l'analyse des déterminants intègre une variable qui mesure le revenu au niveau individuel. À travers les données d'enquêtes, il n'existe pas une mesure exacte du revenu au niveau individuel mais seulement des mesures approximatives. Deux types de revenu sont utilisés ici : le revenu net disponible et le revenu net équivalent, tous deux mesurés au niveau individuel.

Le revenu net disponible mesure le revenu net au niveau individuel et comprend les revenus nets de l'activité principale et complémentaire (tant pour les salariés que pour les indépendants), d'autres avantages liés à l'activité (chèques-repas, interventions dans certains frais, commissions, pourboires, etc.) ou

¹³ Seul, 2 adultes sans enfants (adultes < 65 ans), 2 adultes sans enfants (avec au moins un adulte > 65 ans), 3 adultes ou plus sans enfants, 1 adulte avec enfant(s), 2 adultes avec 1 enfant, 2 adultes avec 2 enfants, 2 adultes avec 3 enfants ou plus, 3 adultes ou plus avec enfants et composition du ménage indéterminée.

encore diverses allocations (chômage, pension, maladie ou accident, etc.)¹⁴. Le revenu net équivalent correspond quant à lui au revenu disponible du ménage réparti entre toutes personnes qui le composent selon une échelle définie par l'OCDE (voir note de bas de page 12). Outre les revenus des personnes qui composent le ménage, les revenus du ménage intègrent également les revenus locatifs, les allocations familiales ou encore une éventuelle aide concernant un crédit hypothécaire à travers l'assurance contre la perte de revenus¹⁵.

Le revenu net disponible sous-estime les revenus dont jouissent réellement certaines personnes, comme les personnes au foyer ou les étudiants. À l'inverse, le revenu équivalent a tendance à surestimer les revenus de ces mêmes personnes du fait qu'il est calculé de sorte que les revenus du ménage sont distribués entre tous les individus qui le composent. Dans la suite de l'analyse, le revenu net disponible est dénommé « revenu disponible » tandis que le revenu net équivalent disponible est dénommé « revenu équivalent ». Compte tenu de la forme (non-linéaire) de la relation bien-être/revenu, et tout comme dans les études précédemment mentionnées (voir 3.1 et 4.1), le logarithme du revenu a été utilisé¹⁶.

Toujours par rapport au revenu et à la difficulté de sa mesure, les résultats à l'échelle internationale (voir 3.2.3) relèvent notamment le fait que, plus que le niveau du revenu en lui-même, c'est ce qu'il permet de faire (acquérir ou consommer) qui est important pour le bien-être individuel. Afin de mesurer cela, trois autres variables ont également été incluses dans l'analyse. Deux d'entre elles donnent des indications quant à ce que le revenu permet de faire : l'une informe quant à l'état de privation matérielle (sévère ou pas¹⁷), tandis que l'autre indique si l'on est locataire ou propriétaire de son logement. La troisième variable fixe un niveau de revenu qui correspond au seuil de pauvreté (défini comme 60 % du revenu équivalent médian de l'enquête EU-SILC¹⁸) et estime l'impact sur le bien-être d'être au-dessus ou en-dessous de ce niveau. Cette dernière variable permet en outre de vérifier les résultats de certaines études qui indiquent, qu'une fois un certain seuil de revenu dépassé, le revenu a un impact relativement moindre sur le bien-être (voir 3.2.3).

4.4. Présentation des différents modèles utilisés

4.4.1. Deux modèles de référence

Afin de mesurer en détail les déterminants du bien-être des Belges (au niveau individuel), deux modèles de référence (dénommés modèles 1 et 2 ci-dessous) ont été analysés (voir tableau 2).

Le premier modèle (dénommé modèle 1) intègre douze variables qui mesurent les quatre thèmes suivants : caractéristiques démographiques (6 variables), niveau de vie et pauvreté (4 variables en plus du

¹⁴ Le revenu reprend ici les informations disponibles dans les fichiers individuels existants dans l'enquête EU-SILC 2013. Pour plus d'informations : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/BE_QualityReport_SILC2013_tcm326-261626.pdf. (dernière consultation le 8/05/2017)

¹⁵ Pour plus d'information, voir : <http://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/income-and-living-conditions/methodology/list-variables>. (dernière consultation le 8/05/2017)

¹⁶ L'utilisation du logarithme du revenu implique que la discussion quant à l'impact du revenu sur le bien-être se fait en termes de pourcentage.

¹⁷ Le Working Paper 12-16 du Bureau fédéral du Plan donne plus de détail par rapport à la privation matérielle sévère et sa définition : http://www.plan.be/admin/uploaded/201611280929530.WP_1612_11326_F.pdf. (dernière consultation le 8/05/2017)

¹⁸ Soit 60 % d'environ 23 000 € en 2013.

revenu), travail et temps libre (1 variable), et éducation et formation (1 variable). Ces variables proviennent toutes de l'enquête EU-SILC, et non pas du module *ad hoc* sur le bien-être intégré à l'enquête en 2013. Les variables issues de ce module sont incluses seulement dans le second modèle (dénommé modèle 2). Ce dernier modèle complète le modèle 1 en ajoutant six variables, à savoir : une qui couvre le thème santé et cinq qui couvrent le thème vie en société (voir tableau 2).

Tableau 2 Modèles de référence et leurs variables

Thèmes	Sous-thèmes	Variables	Modèle	
			1	2
Caractéristiques démographiques		Âge	X	X
		Âge ²	X	X
		Genre	X	X
		État civil officiel	X	X
		Composition du ménage	X	X
		Région de résidence	X	X
Niveau de vie et de pauvreté		Revenu équivalent (ln)	X	X
		Être en état de privation matérielle sévère	X	X
		Être sous le seuil de pauvreté	X	X
		Être propriétaire de son logement	X	X
Travail et temps libre		Statut socio-économique	X	X
Éducation et formation		Niveau de formation atteint	X	X
Santé		État de santé		X
Vie en société	Relations personnelles et sociales	Personne à qui se confier		X
		Personne à qui demander de l'aide		X
		Confiance envers les autres		X
	Cadre de vie	Sentiment d'insécurité		X
		Organisation de la vie en société	Confiance envers les institutions	

Source : Bureau fédéral du Plan

Le passage du modèle 1 au modèle 2 permet donc de voir en quoi le fait d'inclure des variables qui mesurent les thèmes santé et vie en société améliore la compréhension des déterminants du bien-être en Belgique (mesuré à travers les coefficients de détermination ajustés). Ce passage permet également de voir si l'introduction de nouvelles variables affecte les déterminants relevés dans le modèle 1 et leur impact respectif sur le bien-être des Belges.

À l'exception des variables continues (âge et revenu) et des variables mesurées sur une échelle (confiance envers les autres, sentiment d'insécurité et confiance envers les institutions), l'impact d'une variable sur le bien-être est mesuré par rapport à une catégorie de référence ; les catégories de référence retenues étant celles les plus représentées dans l'enquête (voir tableau 5 en annexe). Ainsi par exemple, pour la variable état civil officiel, la catégorie de référence est « marié(e) », tandis que pour la variable statut socio-économique, la référence est « salarié(e) à temps-plein ».

Afin de pouvoir comparer de manière rigoureuse les résultats issus de ces modèles, un échantillon identique pour les modèles a été retenu. Le revenu étant une variable présente dans tous les modèles, le choix de la mesure du revenu retenue (ici le revenu disponible ou le revenu équivalent) a une influence importante sur la taille de l'échantillon. En effet, une fois le logarithme du revenu utilisé, les revenus inférieurs ou égaux à 0 sont exclus de l'analyse. Par conséquent, en retenant le revenu disponible, au lieu du revenu équivalent, la taille de l'échantillon est réduite : 8 115 contre 9 270. Cette différence s'explique par le fait qu'une série de personnes inactives (c'est-à-dire qui ont un statut socio-économique

autre que salarié(e), indépendant(e) ou chômeur(se)) ne dispose pas de revenu propre et sont donc exclues de l'analyse. Dans la suite de l'analyse, le revenu équivalent est retenu comme mesure du revenu¹⁹ ce qui permet de travailler avec un échantillon plus large et de couvrir toutes les catégories socio-économiques de l'enquête EU-SILC 2013.

4.4.2. Un modèle complémentaire

En complément aux deux modèles de référence présentés ci-dessus, un troisième modèle a été construit à partir de six autres variables provenant du module *ad hoc* sur le bien-être de l'enquête EU-SILC 2013. Ces variables ont la particularité de mesurer la satisfaction de certains aspects de la vie à partir d'une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), soit une échelle identique à celle utilisée pour mesurer la satisfaction de la vie en général. Il s'agit de la satisfaction de la situation financière du ménage (dénommé ici satisfaction financière), du logement, du temps libre, des relations personnelles, des espaces verts et récréatifs, et du cadre de vie.

Afin d'éviter d'interférer avec les variables des deux modèles de référence, il a été choisi d'inclure ces six variables dans un modèle distinct (appelé modèle complémentaire). En effet, le fait d'intégrer dans un même modèle une variable sur la satisfaction financière et quatre variables qui mesurent le niveau de vie et de pauvreté du modèle 2 (voir tableau 2), fait que l'impact de ces quatre dernières variables sur le bien-être est entièrement absorbé par la variable qui mesure la satisfaction financière. En conséquence, le modèle complémentaire retient seulement ces six variables comme variables indépendantes²⁰ alors que la satisfaction de la vie est toujours utilisée comme variable dépendante.

À défaut de pouvoir être directement comparés aux résultats des modèles de référence, les résultats du modèle complémentaire permettent de renforcer les conclusions par rapport aux déterminants du bien-être en Belgique. Par exemple, si les résultats des deux modèles de référence montrent que le revenu a un impact positif sur le bien-être, on s'attend dès lors logiquement à ce que la variable qui mesure la satisfaction financière ait également un impact positif sur le bien-être.

La satisfaction moyenne pour les six variables utilisées dans le modèle complémentaire a été calculée (voir tableau 6 en annexe). Il en ressort que la satisfaction des Belges pour certains aspects de la vie tourne en moyenne autour de 7,4 (sur une échelle allant de 0 à 10). Les scores les plus faibles sont enregistrés pour la satisfaction financière (7,0) et celle du temps libre (7,1). À l'inverse, les moyennes les plus élevées concernent la satisfaction du logement (7,8) et celle des relations personnelles (7,7).

¹⁹ Dans la partie consacrée au niveau de vie et de pauvreté (cf. thèmes dans le tableau 1), le revenu net disponible est également analysé et son impact sur le bien-être comparé avec celui du revenu équivalent.

²⁰ Ce choix a également été fait dans une étude récente d'Eurostat qui utilise les données EU-SILC 2013 (Eurostat, 2016a).

4.5. Résultats de l'analyse des modèles de référence

4.5.1. Introduction

Les résultats issus des régressions linéaires sont présentés en détail en annexe (voir tableau 7 en annexe) et analysés en détail dans les sections qui suivent. À chaque fois, ces résultats sont comparés avec ceux relevés à l'échelle internationale (voir 3.2) et belge (voir 4.1). Tout comme dans l'analyse à l'échelle internationale (voir 3.2.1), une première section discute de la qualité des résultats (voir 4.5.2) avant de passer en revue les résultats pour 7 thèmes spécifiques au bien-être (voir 4.5.3 à 4.5.8). Ces thèmes sont identiques à ceux utilisés dans la section consacrée à l'analyse des résultats quant aux déterminants du bien-être à l'échelle internationale (voir 3.1), et découlent du rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB publié par le BFP en février 2017 (BFP, 2017). Pour rappel, et compte tenu du manque de données disponibles dans l'enquête EU-SILC, les thèmes environnement, climat et énergie du rapport du BFP (BFP, 2017) ne sont pas directement analysés dans ce document.

Les résultats des régressions linéaires permettent de mettre en évidence les déterminants du bien-être pour un Belge « moyen » puisqu'ils couvrent l'ensemble des données disponibles pour la Belgique. Afin de compléter ces résultats, certains sous-groupes particuliers ont été analysés. Il s'agit de trois statuts socio-économiques (les chômeurs et les travailleurs²¹, qui constituent ensemble les actifs, et les inactifs), des hommes et des femmes, de quatre tranches d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et plus de 65 ans) et de cinq catégories de revenu qui correspondent aux quintiles de revenu équivalent²². Pour chacun des sous-groupes, seul le modèle de référence le plus complet (modèle 2) a été utilisé. Les résultats pour chacun de ces sous-groupes sont présentés en annexe (voir tableaux 9 à 12). Seuls les résultats de sous-groupes qui mettent en lumière des différences avec les résultats « moyens » sont repris et discutés dans les différentes sections qui suivent.

4.5.2. Qualité des résultats des modèles

La qualité des résultats a été analysée selon trois angles. Un premier analyse les valeurs des coefficients de détermination ajustés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) et permet de déterminer si les modèles expliquent suffisamment les variations du bien-être²³. Un second angle confronte les résultats issus des régressions linéaires avec ceux des modèles PROBIT (voir 2.4.3), *a priori* plus adaptés pour l'analyse des déterminants du bien-être. Enfin, un dernier angle, consiste à valider certaines hypothèses sous-jacentes aux régressions linéaires à partir d'une série de tests statistiques spécifiques. Les résultats concernant ces différents points sont présentés ci-dessous.

Concernant les coefficients de détermination ajustés, les résultats indiquent qu'ils s'élèvent respectivement de 0,2 et 0,3 pour les modèles 1 et 2 (modèles de référence). Ainsi, le fait de passer du modèle 1 au

²¹ À savoir les salarié(e)s (à temps plein et partiel) et les indépendant(e)s (aussi à temps plein et partiel).

²² Cinq groupes de revenus, appelés quintiles, sont définis en partant des revenus les plus bas vers les revenus les plus élevés. Ainsi, le premier quintile couvre les 20 % des revenus les plus bas de l'échantillon utilisé dans l'analyse.

²³ Pour rappel, les coefficients de détermination ajustés (noté R^2 adj.) des régressions linéaires indiquent le degré avec lequel les variables indépendantes arrivent à expliquer les variations du bien-être observées en Belgique. Au plus la valeur du coefficient est proche de 1, au plus le modèle est correct, et au plus il explique les variations du bien-être observées (cf. 2.4.3).

modèle 2, et donc d'ajouter les variables qui traitent des thèmes santé et vie en société, permet d'accroître sensiblement la part des variations du bien-être expliquée en Belgique. On note que, si la seule variable indépendante utilisée dans une régression est le revenu, ce coefficient est d'environ 0,02 ce qui indique que le niveau de revenu à lui seul n'est pas suffisant pour expliquer les variations du bien-être. La valeur des coefficients est relativement comparable à celle relevée à l'échelle internationale (voir 3.2.1), mais est plus élevée que celle observée jusqu'ici en Belgique. Par exemple, deux études qui ont utilisé des modèles proches du modèle 2 utilisé ici relèvent des coefficients proches de 0,2 (Fleche et al., 2011 ; Hooghe et al., 2011). Les résultats de l'analyse pour la Belgique sont en ligne avec le fait que les données d'enquête disponibles ne permettent aujourd'hui que de mesurer une partie des déterminants du bien-être, une autre part s'expliquant par la génétique et les traits de personnalité (voir 3.2.1).

Lorsque l'on se penche sur les coefficients de détermination ajustés issus des régressions linéaires pour les différents sous-groupes décrits plus haut (voir 4.5.1), il ressort qu'ils sont globalement proches du coefficient obtenu pour le Belge « moyen » : environ 0,3. On note toutefois que les coefficients de détermination ajustés sont relativement plus faibles pour les plus âgés (environ 0,2 pour la catégorie > 65 ans) et les trois derniers quintiles de revenu équivalent (environ 0,2 aussi), ce qui indique que le modèle 2 explique relativement moins bien les variations de bien-être observées dans ces sous-groupes que dans les autres sous-groupes analysés.

Outre les coefficients de détermination, la validité des résultats des régressions linéaires est renforcée si des résultats similaires sont observés à travers des modèles PROBIT. Ainsi, deux modèles PROBIT ordonnés (*Ordered PROBIT Model*) ont été utilisés en complément aux régressions linéaires. Ces modèles reprennent les mêmes variables que celles utilisées dans les deux modèles de référence (modèle 1 et 2) et couvrent l'ensemble de l'échantillon. En comparant les résultats (voir tableau 7 et 8 en annexe), il ressort que les variables significatives des régressions linéaires sont également significatives dans les modèles PROBIT. De plus, les signes des coefficients sont identiques et la valeur des coefficients sont très proches. Ces résultats confirment que les régressions linéaires peuvent être utilisées afin d'analyser les déterminants du bien-être en Belgique et ce, à partir des données de l'enquête EU-SILC (voir 2.4.3).

Comme indiqué précédemment (voir 2.4.3), si les régressions linéaires sont la méthode généralement utilisée pour l'analyse des déterminants du bien-être, il est important de rappeler que cette méthode n'est pas parfaite. En effet, toutes les hypothèses sous-jacentes aux régressions linéaires ne sont pas toujours strictement respectées ce qui peut biaiser les résultats de l'analyse. Afin de vérifier la validité de ces hypothèses, différents tests statistiques ont été effectués. Ainsi, une hypothèse importante des régressions linéaires est que la variance des résidus des régression doit être homoscedastique (testé ici via le test Breusch-Pagan/Cook-Weisberg) ou encore que les termes d'erreur doivent être normalement distribués. Une autre hypothèse clé est que les variables indépendantes doivent être suffisamment indépendantes entre elles (le test utilisé ici étant *Variance Inflation Factor*). Outre ces hypothèses et dans le cadre de notre analyse, il est aussi important de vérifier qu'il n'y a pas variables indépendantes omises dans les modèles, ce qui revient notamment à vérifier si le terme d'erreur et les variables indépendantes des régressions ne sont pas corrélés (testé ici via le test Ramsey RESET). Les résultats de ces différents tests valident l'utilisation des régressions linéaires pour analyser les déterminants du bien-être en Belgique.

4.5.3. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques sont mesurées à travers cinq variables, à savoir : le statut civil officiel, la composition du ménage, l'âge, la Région de résidence et le genre. Les résultats des régressions (voir tableau 7 en annexe) sont tour-à-tour analysés et discutés dans les points qui suivent.

Statut civil officiel

Les résultats indiquent que le fait de vivre seul(e), d'être divorcé(e) ou d'être veuf(ve) (par rapport au fait d'être marié(e)) a un impact négatif important sur le bien-être ; l'impact le plus important est relevé dans le dernier cas. Les coefficients de régressions observés dans les deux modèles de référence sont assez proches, ce qui signifie que, même en tenant compte des variables relatives aux thèmes santé et vie en société, l'impact du statut officiel sur le bien-être persiste. Ainsi, dans le modèle 2, le fait d'être veuf(ve) a un impact d'environ - 0,3 point sur le bien-être (le bien-être se mesurant sur une échelle allant de 0 à 10). L'impact du fait de vivre seul(e) ou d'être divorcé(e) sur le bien-être est quant à lui plus faible : moins de 0,2 point. On note que les résultats découlant de données longitudinales disponibles dans d'autres pays (notamment en Allemagne) montrent que l'effet du mariage ou d'une séparation sur le bien-être n'est que temporaire dans le temps (voir 3.2.2). Cet effet d'adaptation dans le temps n'est toutefois pas vérifiable avec les données belges disponibles actuellement.

Les résultats de l'analyse vont globalement dans la direction de ceux relevés précédemment à l'échelle internationale, notamment l'impact négatif du divorce sur le bien-être. Néanmoins, l'analyse présentée dans ce WP va plus loin puisqu'elle met en évidence l'effet d'autres statuts civils sur le bien-être des Belges.

Tout comme indiqué précédemment, les résultats présentés ci-dessus sont des résultats « moyens » puisqu'ils couvrent l'ensemble des données belges disponibles dans l'enquête EU-SILC. Afin de mettre en évidence de possibles différences au sein de la population belge, différents sous-groupes ont été analysés séparément (voir 4.5.1) : trois statuts socio-économiques (les chômeurs, les travailleurs et les inactifs), les hommes et les femmes, quatre catégories d'âge et les quintiles de revenu équivalent. Les résultats (voir tableaux 9 à 12 en annexe) montrent, qu'hormis les deux premiers quintiles de revenu équivalent, le statut civil est un déterminant du bien-être pour les différents sous-groupes de l'échantillon belge analysés. Toutefois, certains statuts civils affectent plus le bien-être de certains sous-groupes que d'autres. Ainsi, ne jamais avoir été marié(e) affecte particulièrement le bien-être des chômeurs, des plus jeunes et de ceux qui disposent de revenus élevés. À l'inverse, les travailleurs et les femmes voient leur bien-être relativement plus affecté à la suite d'un divorce ou de la disparition de leur conjoint.

Composition du ménage

Lorsque l'on se focalise sur la composition des ménages, il ressort des résultats moyens pour la Belgique que vivre dans un ménage composé d'au moins deux adultes (par rapport à un ménage composé d'une personne) a un impact positif sur le bien-être : environ de 0,2 point dans le modèle le plus complet (modèle 2). De toutes les compositions de ménage disponibles dans l'enquête EU-SILC, le fait de vivre dans un ménage composé de deux adultes et d'un enfant a l'impact sur le bien-être le plus important : environ + 0,3 point. Les coefficients observés dans les deux modèles de référence sont relativement

proches ce qui indique que les variables qui portent sur la santé et la vie en société n'affectent pas les effets de la composition du ménage sur le bien-être des Belges. Au-delà de deux enfants, la différence de l'impact entre un ménage composé de deux adultes avec ou sans enfants sur le bien-être est quasi inexistante.

Ces résultats sont globalement en ligne avec ceux relevés à l'échelle internationale et confirment que le fait de vivre seul a un impact négatif sur le bien-être. L'analyse de la composition des ménages réalisée ici permet toutefois d'aller un cran plus loin notamment en mettant en lumière l'impact du fait d'appartenir à un ménage avec ou sans enfant(s) sur le bien-être.

L'analyse concernant l'impact de la composition du ménage sur le bien-être a aussi été élargie aux différents sous-groupes mentionnés précédemment (voir 4.5.1). Il ressort des résultats des régressions que l'impact positif du fait de vivre dans un ménage composé de plusieurs personnes concerne avant tout les travailleurs, les hommes et les personnes de moins de 50 ans (voir tableaux 9 à 12 en annexe). À l'inverse, la composition du ménage n'a pas d'impact significatif sur le bien-être des chômeurs et des personnes âgées de 50 à 64 ans.

Âge

Les résultats des régressions linéaires indiquent que le bien-être des Belges diminue avec l'âge. Cet impact est plus important dans le modèle 1 que dans le modèle 2, ce qui indique qu'une partie de l'impact de l'âge sur le bien-être s'explique par les variables des thèmes santé et vie en société. Après avoir atteint un minimum, de respectivement 56 ans et 42 ans dans les modèles 1 et 2, le bien-être augmente à nouveau. On note que le fait de passer d'un modèle à l'autre fait baisser l'âge minimum, ce qui s'explique à nouveau par le fait que les variables santé et vie en société captent une partie de l'effet de l'âge sur le bien-être.

Ces résultats confirment globalement les résultats relevés à l'échelle internationale et notamment la forme en « U » de la relation entre l'âge et le bien-être. Ils infirment toutefois les résultats de certaines études qui se sont penchées sur le cas de la Belgique qui indiquent que l'âge n'est pas un déterminant du bien-être (voir par exemple Fleche et al., 2011 ; Hooghe et Vanhoutte, 2011).

Tout comme précédemment, l'impact de l'âge sur le bien-être a également été analysé pour les différents sous-groupes utilisés dans ce *Working Paper*. Il ressort des résultats, qu'à l'inverse des autres sous-groupes, l'impact de l'âge sur le bien-être n'est pas significatif pour les chômeurs et les quintiles de revenu les plus bas.

Région de résidence

Afin de tenir compte des spécificités de la Belgique, une variable mesurant la Région de résidence a été incluse dans l'analyse. Il ressort des résultats, qu'en comparaison du fait de vivre à Bruxelles, vivre en Flandre ou en Wallonie a globalement un impact positif sur le bien-être. Cette différence pourrait s'expliquer en partie par le fait que la Région de Bruxelles-Capitale est la Région la plus urbanisée du pays. Dans le modèle 2, le fait de vivre en Flandre et en Wallonie (par rapport à Bruxelles) a un impact positif sur le bien-être de respectivement 0,2 et 0,1 point.

L'impact de la Région de résidence sur le bien-être des Belges n'avait pas encore été mesuré dans les études belges existantes (voir 4.1). Ces résultats vont toutefois dans le sens des résultats mesurés à l'échelle internationale qui indiquent notamment que le fait que de vivre en ville provoque un effet négatif sur le bien-être (voir 3.2.2). Cet effet négatif s'explique en partie par une moins bonne qualité de l'air ou un surplus de bruit dans les grandes villes (voir 3.2.7).

Lorsque l'on se penche sur les résultats des différents sous-groupes de l'échantillon belge, il ressort, qu'à l'inverse des autres sous-groupes, la Région de résidence n'est pas un déterminant du bien-être pour les chômeurs, les plus jeunes et les plus âgés ainsi que pour les personnes dont les revenus se situent dans les deux premiers quintiles.

Genre

Tout comme relevé à l'échelle internationale, les résultats de l'analyse indiquent, qu'en moyenne, le fait d'être un homme ou une femme n'explique pas les variations de bien-être enregistrées en Belgique (autrement dit la variable genre n'est pas significative). Ceci indique donc que les différences du niveau de bien-être observées (pour rappel le bien-être est de 7,6 pour les hommes contre 7,5 pour les femmes) s'expliquent donc par d'autres variables que le genre.

4.5.4. Niveau de vie et pauvreté

Concernant le thème niveau de vie et de pauvreté, quatre variables ont été analysées (voir 4.3). Il s'agit du revenu équivalent (net et disponible au niveau individuel) et de trois autres variables. Deux variables donnent des indications sur ce que le revenu permet de faire (privation matérielle sévère et propriétaire/locataire de son logement), tandis que la troisième indique si l'on se situe au-dessus ou en-dessous du seuil de pauvreté ; ce seuil étant utilisé ici comme seuil de revenu de référence (voir 4.3). Les résultats pour ces quatre variables sont présentés ci-dessous.

Revenu

Les résultats indiquent, qu'en Belgique, le revenu est bel et bien un déterminant du bien-être. Si le revenu est la seule variable indépendante incluse dans la régression, son impact sur le bien-être est relativement élevé : un revenu multiplié par deux fait augmenter le bien-être d'environ 0,8 point. À l'inverse, son impact dans les deux modèles de référence, se retrouve nettement affaibli : environ 0,3 point dans le modèle le plus complet (modèle 2). Ainsi, si le revenu est bien un déterminant du bien-être, le fait de tenir compte d'autres variables fait perdre une large partie de son impact sur le bien-être.

Une discussion précédente relevait le fait que le choix de la mesure du revenu affecte l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être (voir 3.2.3). Dès lors, un revenu alternatif a été calculé et intégré dans les deux modèles de référence. Il s'agit d'un revenu net disponible au niveau individuel. Celui-ci est calculé à partir de différents revenus collectés au niveau individuel tels que les revenus nets de l'activité principale et complémentaire (tant pour les salariés que pour les indépendants), d'autres avantages liés à l'activité (chèques-repas, interventions dans certains frais, commissions, pourboires, etc.), diverses allocations (chômage, pension, maladie ou accident, etc.), etc. Les résultats de l'impact des deux mesures

de revenu sur le bien-être sont présentés dans le tableau 3. Tout comme le revenu équivalent, c'est le logarithme (népérien) du revenu net disponible qui a été utilisé pour l'analyse.

Tableau 3 Impacts du revenu disponible et du revenu équivalent sur le bien-être des Belges

Variables	Modèle	
	1	2
Revenu net disponible (ln)	0,0866** (-0,0289)	0,0764** (-0,0283)
R ² adj.	0,184	0,291
Revenu équivalent (ln)	0,351*** (-0,0426)	0,282*** (-0,0396)
R ² adj.	0,189	0,298

Source : calculs Bureau fédéral du Plan sur base de l'enquête EU-SILC 2013

Note : Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001

Les résultats montrent que les coefficients de détermination ajustés des régressions sont quasi identiques. Ceci indique donc que le fait d'utiliser une mesure du revenu plutôt que l'autre n'affecte pas le pouvoir explicatif des modèles. Dans les deux modèles, tant le revenu net disponible que le revenu équivalent ont un impact significatif sur le bien-être. Toutefois, l'importance de l'impact des deux mesures de revenu sur le bien-être diffère sensiblement. Ainsi, l'impact du revenu équivalent sur le bien-être est plus de 3 fois plus important que celui du revenu disponible : environ 0,3 contre 0,1 pour le modèle 2. Ces résultats confirment les discussions précédentes (voir 3.2.3 et 4.3.3) qui indiquent notamment que le choix de la mesure du revenu a une influence quant à l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être. On peut dès lors légitimement avancer que l'impact du revenu sur le bien-être se situe quelque part entre les deux coefficients relevés dans le tableau 3 ci-dessus.

Les résultats obtenus ici contredisent une série d'autres résultats relevés jusqu'ici en Belgique et qui indiquent que le revenu n'est pas un déterminant du bien-être (voir par exemple Fleche et al., 2011 ; Hooghe et Vanhoutte, 2011). Le fait que le revenu ait un impact plus faible qu'attendu est toutefois en ligne avec les résultats relevés à l'échelle internationale (voir 3.2.2). Une des raisons évoquées pour expliquer ce résultat est qu'au-delà d'un certain seuil de revenu, celui-ci devient moins important pour le bien-être. Une autre raison est que, plus que le revenu lui-même, c'est ce qu'il permet de faire qui prime. Ces différents éléments sont analysés par d'autres variables dans les trois points qui suivent à travers les variables seuil de pauvreté, logement et privation matérielle sévère.

Outre ces résultats « moyens », une analyse par sous-groupe a également été effectuée. Il en ressort que le revenu est un déterminant du bien-être pour tous les sous-groupes analysés à l'exception des personnes de moins de 25 ans et de plus de 65 ans, ainsi que des personnes qui se trouvent dans les trois quintiles du milieu (à savoir les quintiles 2, 3 et 4). On note que l'importance de l'impact du revenu sur le bien-être est particulièrement élevée pour les chômeurs en comparaison avec les autres sous-groupes.

Privation matérielle sévère

La variable privation matérielle sévère indique si le revenu d'une personne permet ou non l'accès à une série de biens de consommation et d'actions qui symbolisent le niveau de vie standard de notre société²⁴. Il ressort des résultats que le fait d'être en état de privation matérielle sévère a un impact considérable sur le bien-être. Parmi les variables qui mesurent le thème niveau de vie et pauvreté, il s'agit de loin de celle qui impacte le plus le bien-être : entre -1,0 (modèle 1) et -0,7 points (modèle 2) de bien-être. Ce résultat indique clairement que, davantage que le revenu lui-même, c'est l'accès à certains biens et services qui est important en Belgique.

Peu d'études ont intégré la privation matérielle sévère comme variable indépendante mais les résultats existants à l'échelle européenne (Eurostat, 2016a) confortent ceux relevés ici. Quelques études au niveau international montrent également que l'accès financier à la nourriture (*Enough money for food*) est aussi un déterminant clé du bien-être, ce qui conforte les résultats observés ici pour la Belgique (voir par exemple Helliwell et al., 2009). Les données de l'enquête EU-SILC font ressortir deux principales privations parmi les Belges en état de privation matérielle sévère : il s'agit du fait de ne pas s'offrir chaque année une semaine de vacances en dehors du domicile et de ne pas pouvoir faire face à une dépense imprévue.

L'analyse de différents sous-groupes montre que le fait d'être en état de privation matérielle sévère a un impact sur le bien-être tant des actifs (ici les travailleurs et les chômeurs) que des inactifs, des hommes que des femmes, mais uniquement sur le bien-être des personnes âgées de 25 à 64 ans.

Logement

L'accès à la propriété est en partie conditionné par le fait de disposer de revenus suffisants. La variable propriétaire/locataire de son logement est donc, tout comme la privation matérielle sévère, un proxy par rapport à ce que le revenu permet de faire. Il ressort des résultats qu'être locataire de son logement a un impact négatif sur le bien-être. Cet impact est compris entre environ -0,2 (modèle 1) et -0,1 (modèle 2), soit un niveau relativement faible au regard des résultats précédents.

Lorsque l'on se penche sur les résultats par sous-groupe, on note qu'être locataire de son logement est un déterminant du bien-être pour les inactifs, les femmes, les catégories d'âge 25-49 ans et plus de 65 ans, et les quintiles de revenu équivalent extrêmes. À l'inverse, on ne note pas d'impact significatif chez les travailleurs et les chômeurs, les hommes et les autres sous-groupes d'âge et de quintiles que ceux mentionnés ci-dessus.

²⁴ Une personne est en situation de privation matérielle sévère si elle est confrontée à au moins 4 des 9 situations suivantes : ne pas être en mesure de payer un loyer ou des factures courantes, de chauffer correctement son domicile, de faire face à des dépenses imprévues, de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent de protéines tous les deux jours, de s'offrir une semaine de vacances en dehors du domicile, de posséder une voiture personnelle, un lave-linge, un téléviseur couleur, ou un téléphone.

Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du revenu équivalent médian (soit environ 14 000 € par an dans l'enquête EU-SILC 2013). Les résultats indiquent que le fait d'être en-dessous ou au-dessus du seuil de pauvreté n'a pas d'impact significatif sur le bien-être et ce, dans les deux modèles de référence. Ce résultat n'indique en rien que la pauvreté et le bien-être ne sont pas liés puisque les statistiques descriptives montrent qu'une personne sous le seuil de pauvreté a un bien-être plus faible qu'une personne au-delà de ce seuil : 6,8 contre 7,7. Il indique par contre que cette différence de bien-être s'explique par d'autres variables comme par exemple la privation matérielle sévère.

4.5.5. Travail et temps libre

Le travail fait partie intégrante de notre existence. De plus, le temps passé au travail conditionne le temps libre disponible pour les loisirs ou encore la vie sociale. Afin de mesurer l'impact du travail sur le bien-être, une seule variable a été analysée. Il s'agit du statut socio-économique (ou professionnel) réparti selon les dix catégories décrites précédemment (voir 4.3). Les statistiques montrent (voir tableau 4 de l'annexe) que les personnes qui ne travaillent pas ont globalement un bien-être moindre que celles qui travaillent. Il reste néanmoins à savoir si cette différence de bien-être découle du statut socio-économique et/ou d'autres variables incluses dans les régressions.

Il ressort des résultats que le fait d'être en incapacité permanente ou au chômage (par rapport à un salarié à temps plein) a un impact significatif et négatif sur le bien-être. En conséquence, ne pas pouvoir travailler, soit parce que l'on n'a pas trouvé d'emploi soit parce que l'on est incapable de travailler, est un déterminant clé pour le bien-être des Belges. Dans le modèle 1, l'impact du fait d'être au chômage est d'environ -0,3 point contre près de -1,2 point lorsque l'on est en incapacité permanente de travail. Lorsque l'on passe du modèle 1 au modèle 2, on observe que ces deux coefficients sont réduits d'environ de moitié ; soit la différence la plus marquée de l'analyse. Cette différence s'explique par l'ajout des variables santé et vie en société qui captent une partie de l'effet « incapacité » et « chômage » sur le bien-être. Concernant les autres catégories de statut économiques, les résultats du modèle 2 indiquent qu'il n'y a pas de résultats significatifs. Ainsi, par rapport à un salarié à temps plein, le fait de travailler à temps partiel ou d'être indépendant n'a pas d'impact sur le bien-être.

Comme indiqué précédemment (voir 3.2.4 et 4.1), il existe un certain consensus, tant au niveau international que belge, quant à l'impact du chômage sur le bien-être. Les résultats de l'analyse vont dans le même sens, mais l'impact du chômage y est toutefois moindre. Ceci peut s'expliquer par le fait que certains statuts socio-économiques, non couverts dans les autres études, ont été inclus dans l'analyse ce qui a pour effet de « diluer » leur impact respectif sur le bien-être par comparaison avec des variables plus agrégées (comme par exemple une variable qui ne couvrirait que le statut de travailleur et de chômeur). Ce résultat peut également s'expliquer par le fait que dans les études à l'échelle internationale, l'effet « incapacité » se retrouve en réalité inclus dans l'effet « chômage » de par le fait que le statut d'incapacité permanente de travail n'existe pas en tant que tel dans certains pays.

Les résultats présentés ci-dessus reflètent des résultats « moyens » pour la Belgique. L'analyse de différents sous-groupes permet d'aller un cran plus loin et de voir quels sous-groupes voient leur bien-être

affecté par le fait d'être dans un statut socio-économique particulier. Il ressort des résultats (voir tableaux 9 à 12 en annexe) que l'impact négatif du fait d'être au chômage sur le bien-être touche les hommes et non les femmes, alors que tant les hommes que les femmes voient leur bien-être affecté par une incapacité permanente de travail. Parmi les quatre sous-groupes d'âge analysés, le fait d'être au chômage a un impact important sur le bien-être des plus jeunes (moins de 25 ans) alors que celui des plus âgés (25 ans et plus) n'est pas impacté. Hormis les plus âgés (> 65 ans), le fait d'être en incapacité permanente de travail affecte le bien-être de toutes les tranches d'âge. Toutefois, ce sont à nouveau les personnes les plus jeunes qui voient principalement leur bien-être affecté par ce dernier statut socio-économique : -1,7 point de bien-être pour les personnes de moins de 25 ans qui sont en incapacité permanente de travail.

4.5.6. Santé

Afin d'analyser l'impact de la santé sur le bien-être, la variable santé, disponible via les données de l'enquête EU-SILC, mesure l'évaluation de l'état de la santé sur une échelle allant de 1 (très bon état de santé) à 5 (état de santé très mauvais). Il s'agit d'une évaluation qui couvre tant la santé mentale que la santé physique, et ce au niveau individuel. Dans la majorité des études présentées dans ce WP, la variable santé est également une évaluation subjective de la santé, ce qui facilite la comparaison entre les différents résultats. Seul le modèle 2 reprend la variable santé.

Il ressort des résultats qu'être dans un état de santé, tant mentale que physique, relativement moins bon a un impact négatif sur le bien-être (par rapport au fait d'être en bon état de santé). Être dans un état de santé ni bon ni mauvais a un impact de l'ordre de -0,4 point sur le bien-être. Cet impact est triplé dans le cas d'un mauvais état de santé et presque quadruplé dans le cas d'un très mauvais état de santé : avec respectivement environ -1,2 et -1,5 point de bien-être. Il s'agit des valeurs les plus élevées enregistrées dans l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique.

Ces résultats sont en ligne avec les statistiques descriptives concernant le bien-être et l'état de santé puisque les personnes de l'enquête qui évaluent leur état de santé comme très mauvais ont un bien-être moyen de 5,4 contre 8,1 pour celles qui évaluent leur état de santé comme très bon : soit un écart de près de 3 points de bien-être. Ils sont également en ligne avec ceux relevés à l'échelle internationale et belges, et ce, même si certaines études ne pointent pas la santé comme étant le déterminant le plus important du bien-être.

Lorsque l'on se penche sur les résultats par sous-groupe, on note que la santé est bien le principal déterminant de tous les Belges mais que l'importance de l'impact de la santé sur le bien-être diffère d'un Belge à l'autre (voir tableaux 9 à 12 en annexe). Ainsi, l'impact négatif du fait d'être en très mauvais état de santé est plus important chez les inactifs et les chômeurs que chez les travailleurs (salariés et indépendants). Pour un chômeur, être en très mauvais état de santé a un impact négatif de plus de 2,7 points sur le bien-être ; soit l'impact le plus important relevé dans l'analyse. L'impact du fait d'être en très mauvais état de santé sur le bien-être est également plus important chez les femmes et les jeunes (moins de 50 ans) par comparaison avec les hommes et les plus de 65 ans. On note également que l'impact d'être en très mauvais état de santé sur le bien-être croît graduellement avec les revenus, et ce jusqu'au quatrième quintile.

4.5.7. Éducation et formation

Une seule variable est utilisée afin de mesurer l'impact de l'éducation et de la formation sur le bien-être des Belges. Il s'agit du niveau de formation le plus élevé atteint au moment de l'enquête selon six catégories. Les statistiques descriptives présentées plus haut (voir 4.3.2) montrent bien qu'au plus le niveau de diplôme atteint est élevé au plus haut est le bien-être. La question qui se pose ici est donc de savoir si cette observation s'explique par le niveau de formation ou d'autres variables analysées ici.

Il ressort des résultats que ne pas avoir de diplôme a un impact négatif sur le bien-être (par rapport au fait d'avoir un diplôme du secondaire supérieur). Ainsi, le fait de ne pas avoir de diplôme fait baisser le bien-être d'environ -0,5 point dans le modèle 1 contre -0,3 dans le modèle 2. Ceci indique donc qu'une partie de l'impact du diplôme sur le bien-être s'explique par les variables introduites dans le modèle 2.

Ces résultats se démarquent des résultats observés à l'échelle internationale où le niveau de formation n'est généralement pas un déterminant significatif du bien-être. En Belgique, il n'existait pas à ce jour de consensus sur l'impact de l'éducation sur le bien-être. L'analyse permet donc de clarifier le lien entre le niveau de formation et le bien-être.

Les résultats pour les différents sous-groupes analysés montrent que le niveau de diplôme atteint n'a pas le même impact sur le bien-être de tous les Belges (voir tableaux 9 à 12 en annexe). Ainsi, ne pas avoir de diplôme impacte négativement le bien-être des femmes alors que cet impact n'est pas significatif pour les hommes. De même, seuls les plus jeunes voient leur bien-être affecté par l'absence de diplôme : près de -0,7 point de bien-être soit plus du double de l'impact relevé pour un Belge « moyen ».

4.5.8. Vie en société

Tout comme dans l'analyse à l'échelle internationale, différents aspects de la vie en société ont été analysés à savoir : les relations personnelles et sociales, le cadre de vie et l'organisation de la vie en société. Les résultats pour ces trois sous-thèmes sont présentés tour à tour ci-dessous.

Les relations personnelles et sociales

Trois variables ont été utilisées afin de mesurer les relations personnelles et sociales et leurs effets sur le bien-être. Les deux premières variables posent la question de savoir si l'on dispose, oui ou non, d'une personne à qui parler (de ses sentiments et préoccupations personnelles) et qui peut nous aider. Ces deux variables se focalisent donc sur les relations personnelles tandis que la troisième porte sur les relations sociales en évaluant la confiance envers les autres sur une échelle allant de 0 (aucune confiance en personne) à 10 (la plupart des gens sont dignes de confiance). Seul le modèle 2 intègre ces variables.

Avoir une personne à qui se confier a un impact positif sur le bien-être de près de 0,3 point. L'impact sur le bien-être lorsque l'on dispose d'une personne à qui on peut demander de l'aide est légèrement plus faible. Le fait d'être entouré de proches a donc un impact important sur le bien-être, ce qui indique que les relations personnelles jouent un rôle important pour le bien-être « moyen » des Belges. En comparaison, le fait d'accroître sa confiance envers les autres d'un point, sur une échelle allant de 0 à 10, ne

fait croître le bien-être que de 0,1 point environ. Il ressort donc des résultats de l'analyse que les relations personnelles ont un impact plus important sur le bien-être des Belges que les relations sociales.

Ces résultats sont en ligne avec ceux relevés à l'échelle internationale (voir 3.2.7), alors que les quelques résultats existants jusqu'à ce jour en Belgique sont assez contradictoires. L'analyse permet donc ici de clarifier l'importance des relations personnelles pour le bien-être des Belges (en moyenne).

L'analyse de différents sous-groupes de l'échantillon belge permet également de voir, au-delà du Belge « moyen », pour qui les relations personnelles ou sociales sont particulièrement importantes (voir tableaux 9 à 12 en annexe). Les résultats indiquent, qu'hormis pour les chômeurs, ces relations affectent le bien-être de tous les sous-groupes analysés. Les résultats montrent aussi quelques différences au niveau des relations personnelles. Par exemple, le fait d'avoir une personne à qui se confier est particulièrement important pour le bien-être des femmes alors que ce n'est pas le cas pour les hommes, pour qui c'est surtout pouvoir être aidé qui compte. Les relations personnelles sont également plus importantes pour le bien-être des plus jeunes que pour celui des plus âgés.

Le cadre de vie

Une seule variable mesure le cadre de vie. Il s'agit d'une mesure de l'insécurité (en soirée) dans le quartier de résidence. Cette variable est mesurée à partir d'une échelle allant de 1 (en grande sécurité) à 4 (en grande insécurité). Il ressort des résultats que se sentir en plus grande insécurité (c'est-à-dire de passer d'un point sur l'échelle vers un sentiment accru d'insécurité) n'a pas impact significatif sur le bien-être. Ainsi, le sentiment d'insécurité n'est pas un déterminant du bien-être en Belgique. Compte tenu du manque de variables pour mesurer le cadre de vie dans l'enquête EU-SILC, il est toutefois difficile de tirer une conclusion concernant ce thème. Certaines études ont par exemple montré que la qualité de l'air ou le bruit, qui affectent directement la qualité de vie, ont aussi un impact négatif sur le bien-être (voir 3.2.7). Dans l'analyse, ces aspects ont été indirectement mesurés à travers d'autres variables comme par exemple l'évaluation de l'état de santé.

L'organisation de la vie en société

L'organisation de la vie en société est captée à travers une seule variable qui mesure le degré de confiance envers les institutions. Cette mesure est la moyenne de la confiance accordée au système politique et judiciaire, ainsi qu'à la police ; cette confiance se mesurant via une échelle allant de 0 (aucune confiance) à 10 (entière confiance). Les résultats indiquent qu'une confiance accrue d'un point sur l'échelle envers les institutions a un impact significatif et positif sur le bien-être. Cet impact est toutefois très faible au regard des résultats présentés précédemment : + 0,05 point de bien-être.

L'importance de l'organisation de la vie en société pour le bien-être est ici moindre que celle relevée dans les études à l'échelle internationale (voir 3.2.7). Ces dernières relèvent également le fait que d'autres variables concernant l'organisation de la vie en société, comme le sentiment de liberté et l'évaluation de la corruption dans la société, affectent également le bien-être. Ces variables n'existant pas dans l'enquête EU-SILC, leur impact n'a pas pu être mesuré dans ce document. Les autres résultats belges existants sur le sujet sont très limités et ne permettent pas d'établir de lien clair entre le bien-être et l'organisation de la vie en société.

4.6. Résultats du modèle complémentaire

En parallèle aux deux modèles de référence (modèle 1 et 2 analysés dans la section 4.5), un modèle complémentaire a été analysé (voir 4.4.2). L'intérêt de ce modèle est de donner des informations complémentaires par rapport aux résultats des modèles de référence. Ainsi, alors que dans les modèles de référence quatre variables mesurent le thème niveau de vie et de pauvreté (voir tableau 2), une seule variable mesure ce thème dans le modèle complémentaire, à savoir : la satisfaction financière (voir tableau 6). À noter, que les six variables utilisées dans ce modèle ne couvrent que les thèmes niveau de vie et pauvreté, travail et temps libre et vie en société. Ainsi, les thèmes santé ou encore éducation et formation ne sont pas couverts ici.

Les résultats sont présentés dans un tableau en annexe au WP (voir tableau 13). Ils font ressortir que cinq des six variables utilisées ont un impact significatif sur le bien-être moyen des Belges ; seule la variable qui mesure la satisfaction par rapport aux espaces verts et récréatifs n'est pas significative. Des cinq variables significatives, la satisfaction financière a l'impact le plus important sur le bien-être des Belges : une hausse d'un point sur l'échelle d'évaluation de la satisfaction financière fait augmenter le bien-être d'environ 0,3 point de bien-être. Ce résultat conforte le fait que les aspects financiers de la vie affectent le bien-être des Belges. Toutefois, l'impact sur le bien-être apparaît comme étant plus important ici qu'avec les modèles de référence (voir 4.5.3). Une explication possible à cela est que les variables utilisées dans les modèles de référence ne mesurent pas suffisamment bien le thème niveau de vie et de pauvreté.

Derrière la satisfaction financière, la satisfaction des relations personnelles et la satisfaction du cadre de vie ont également un impact sur le bien-être. Toutefois, leur impact respectif est près de deux fois moindre que celui de la satisfaction financière. Le fait que le cadre de vie soit aussi important que les relations personnelles est un résultat qui n'apparaît pas dans le modèle 2, ce qui s'explique en partie par le fait que le cadre de vie n'est mesuré que par une seule variable dans le modèle 2, à savoir le sentiment d'insécurité (voir tableau 3).

Les résultats indiquent également que la satisfaction du logement affecte aussi le bien-être : une hausse d'un point sur l'échelle d'évaluation de la satisfaction du logement fait augmenter le bien-être d'environ 0,1 point. À l'inverse, l'impact de la satisfaction du temps libre sur le bien-être est le plus faible enregistré parmi les variables significatives dans ce modèle complémentaire.

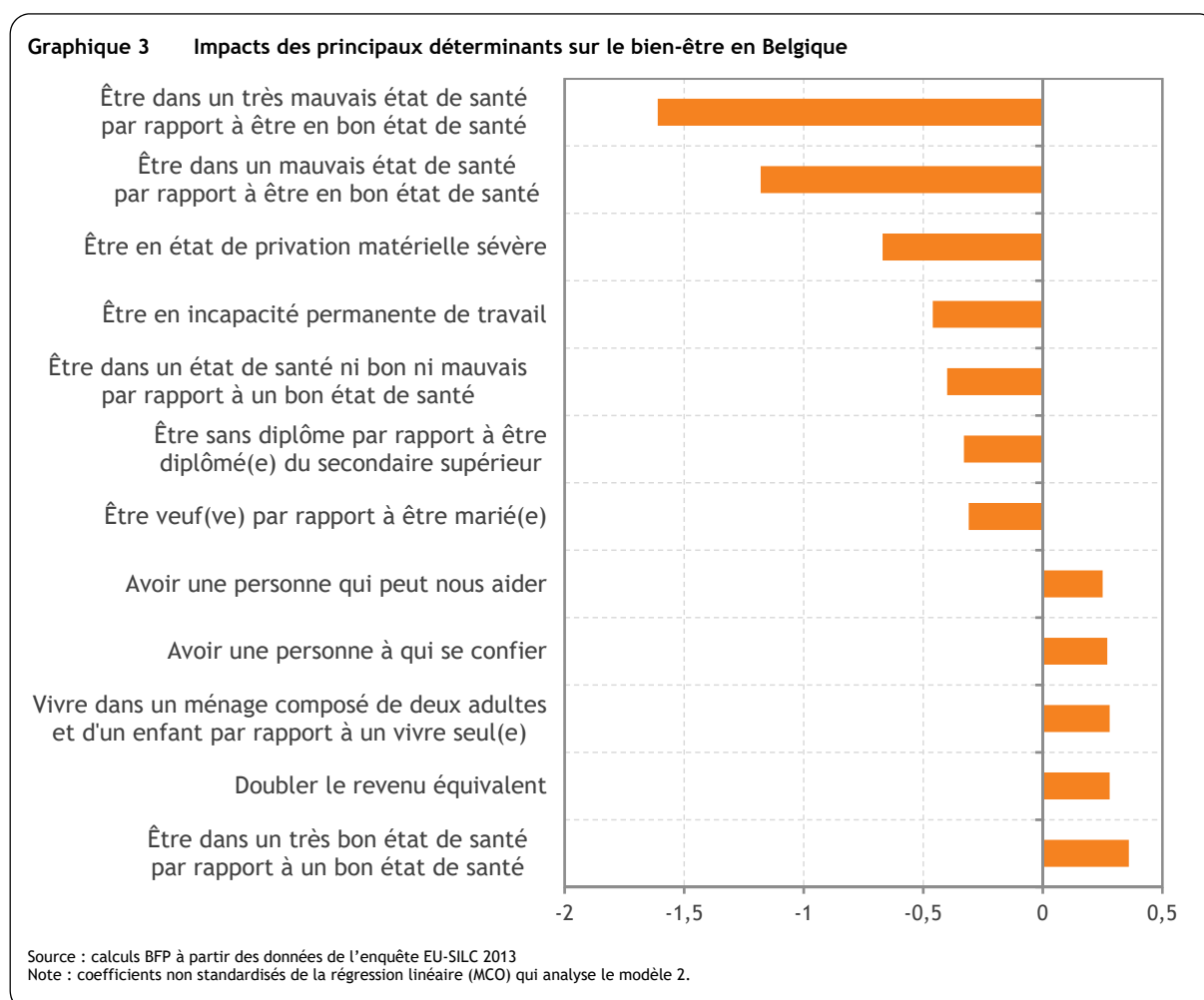
On rappelle ici que ces résultats sont partiels notamment en raison de l'absence de certains thèmes comme la santé. Néanmoins, à elles seules, les variables utilisées dans ce modèle complémentaire permettent d'expliquer plus de 40 % des variations du bien-être observées en Belgique : soit un R^2 ajusté d'environ 0,4. On note qu'une étude d'Eurostat, à partir des mêmes données, fait apparaître des résultats similaires pour l'Union européenne prise dans son ensemble (Eurostat, 2016a).

4.7. Conclusions

En 2013, le bien-être moyen des Belges, qui se mesure par la satisfaction de la vie sur une échelle allant de 0 à 10, s'élevé à un peu plus de 7,5. Tous les Belges ne sont toutefois pas égaux en la matière. Les personnes en incapacité permanente de travail ou au chômage, sans diplôme, avec un faible revenu et vivant seules sont relativement peu satisfaites de leur vie par rapport à la moyenne belge.

L'analyse des données de l'enquête EU-SILC permet de mieux comprendre ce qui explique les variations de bien-être observées en Belgique au niveau individuel. Il ressort de l'analyse des résultats des deux modèles de référence que les déterminants du bien-être des Belges sont multiples et qu'ils touchent, à des degrés divers, l'ensemble de thèmes analysés dans ce *Working Paper* (WP).

Les résultats indiquent que la santé (tant mentale que physique) est, de loin, le principal déterminant du bien-être (voir graphique 3). Être en très mauvais état de santé fait perdre, en moyenne, plus de 1,6 point de bien-être en Belgique.



Après la santé, plusieurs variables qui mesurent le niveau de vie et de pauvreté ont un impact important sur le bien-être. En moyenne, multiplier son revenu par deux fait augmenter le bien-être de 0,3 point. À l'inverse, ne pas avoir un revenu suffisant pour pouvoir accéder à un mode de vie considéré comme standard en Belgique fait perdre près de 0,7 point de bien-être. Les résultats montrent également

qu'avoir un travail compte pour le bien-être des Belges. Ainsi, par rapport à un salarié à temps plein, être en incapacité permanente de travail ou au chômage font baisser le bien-être, respectivement d'environ 0,5 et 0,2 point. De même, ne pas avoir de diplôme fait baisser le bien-être moyen des Belges de l'ordre de 0,3 point.

Outre le revenu et le travail, les résultats font également ressortir l'importance des relations personnelles à travers une série de variables qui mesurent les relations avec les proches. Le fait d'avoir une personne à qui se confier, une personne à qui pouvoir demander de l'aide, et de ne pas vivre seul ont un impact positif sur le bien-être : entre 0,2 et 0,3 point de bien-être chacun.

À côté des principaux déterminants du bien-être relevés ci-dessus, d'autres variables affectent, dans une moindre mesure, le bien-être des Belges. Ainsi, le bien-être diminue avec l'âge jusqu'à un minimum, autour de 45 ans, avant de remonter par la suite. Être locataire de son logement a un impact négatif sur le bien-être moyen des Belges, alors que vivre en dehors de Bruxelles a un impact positif. Avoir confiance envers les autres et envers les institutions (le système politique, judiciaire et la police) ont un impact positif mais faible sur le bien-être. À l'inverse, le sentiment d'insécurité et le genre n'ont pas d'impact sur le bien-être moyen des Belges. À noter que l'impact relativement faible des sous-thèmes cadre de vie et organisation de la vie en société s'explique partiellement par un manque de variables disponibles dans l'enquête EU-SILC.

Afin de compléter ces résultats, un modèle complémentaire a été construit à partir de six variables qui mesurent la satisfaction pour différents aspects de la vie comme par exemple la satisfaction financière. Ces différents aspects sont mesurés sur une échelle allant de 0 à 10. Les résultats observés vont dans le sens de ceux qui ressortent de l'analyse des deux modèles de référence. La satisfaction financière est celle qui est la plus importante pour le bien-être des Belges devant la satisfaction des relations personnelles et celle du cadre de vie, la santé n'étant pas mesurée dans ce modèle complémentaire.

L'ensemble des résultats présentés ci-dessus analysent les déterminants du bien-être pour un Belge « moyen ». Afin de compléter ceux-ci, les déterminants pour différents sous-groupes ont été spécifiquement analysés : les femmes et les hommes, trois statuts socio-économiques (les chômeurs, les travailleurs et les inactifs), quatre catégories d'âge et cinq catégories de revenu (quintiles). Si la santé reste globalement le principal déterminant du bien-être pour ces différents sous-groupes, il ressort de l'analyse que les déterminants du bien-être n'ont pas la même importance pour tous les Belges et qu'il existe des différences importantes entre certains sous-groupes. Ainsi par exemple, être en très mauvais état de santé, ne pas être marié ou voir son revenu augmenter affectent relativement plus le bien-être des chômeurs que celui du Belge « moyen » et des travailleurs. De même, être en incapacité permanente de travail, sans diplôme ou encore ne pas pouvoir demander de l'aide à quelqu'un ont un impact relativement plus important sur le bien-être des moins de 25 ans que sur celui du Belge « moyen » et des personnes plus âgées.

Les analyses effectuées à partir des données EU-SILC permettent de mettre en évidence les principaux déterminants du bien-être individuel en Belgique et ce, tant pour le Belge « moyen » que pour différents sous-groupes. Quelques limites sont toutefois à mentionner par rapport aux résultats. Premièrement, l'analyse de données longitudinales disponibles dans certains pays (ex : Allemagne, Royaume-Unis, etc.) relèvent le fait qu'il existe un phénomène d'adaptation du bien-être dans le temps par rapport à certains

événements de la vie. Ainsi, l'effet du mariage ou d'une séparation sur le bien-être serait temporaire avec une adaptation complète après quelques années. Certaines études relèvent également un phénomène d'adaptation partiel par rapport à une hausse du revenu, au fait d'être au chômage ou pour certains problèmes de santé physiques. Deuxièmement, les résultats sont dépendants des données disponibles dans l'enquête EU-SILC. Or, comme l'indiquent certains résultats, il semble que les données collectées dans l'enquête ne sont pas suffisantes pour mesurer certains thèmes du bien-être comme l'environnement ou le cadre de vie. Troisièmement, seul environ un tiers des variations du bien-être est expliqué à travers les résultats de l'analyse. Cette limite découle principalement du fait qu'entre 20 % et 50 % de ces variations sont expliquées par des caractéristiques individuelles liées aux gènes ou aux traits de personnalité. Quatrièmement, les résultats de l'analyse découlent de données d'enquête disponibles pour une seule année, à savoir 2013. Les résultats observés à l'échelle internationale montrent toutefois que les déterminants du bien-être restent stables dans le temps, ce qui renforce les conclusions de l'analyse (voir par exemple Godefroy et Lollivier, 2014). Enfin, le sens du lien de causalité entre le bien-être et les différentes variables utilisées dans l'analyse ne peut lui aussi pas être vérifié sans l'existence de données longitudinales au niveau de la Belgique.

5. Conclusions

En moyenne, le Belge est satisfait de sa vie. Sur une échelle comprise entre 0 et 10, il évalue son bien-être à un peu plus de 7,5 points. Tous les Belges ne sont toutefois pas égaux en la matière. Par rapport à la moyenne, les personnes en incapacité permanente de travail ou au chômage, sans diplôme, avec un faible revenu ou vivant seules sont peu satisfaites de leur vie.

Ce *Working Paper* (WP) explique ces différences et montre ce qui compte pour le bien-être des Belges. Il analyse en détail les déterminants du bien-être individuel en Belgique à partir de données de l'enquête EU-SILC et selon une méthodologie éprouvée à l'échelle internationale. Il compare également les résultats des déterminants du bien-être des Belges avec ceux à l'échelle internationale.

L'analyse des données montre, qu'en Belgique, le principal déterminant du bien-être est la santé, tant mentale que physique. Par rapport à un Belge en bon état de santé, être en très mauvais état de santé fait perdre, en moyenne, plus de 1,6 point de bien-être. Après la santé, les déterminants qui suivent sont ceux qui ont l'impact le plus important sur le bien-être moyen en Belgique, à savoir : avoir un niveau de revenu suffisant pour accéder à un mode de vie considéré comme standard, avoir un travail et être entouré de proches.

Si le revenu est un déterminant du bien-être, son impact est relativement limité. En moyenne, multiplier son revenu par deux fait augmenter le bien-être de 0,3 point. A l'inverse, ne pas avoir un revenu suffisant pour pouvoir accéder à un mode de vie considéré comme standard en Belgique fait perdre près de 0,7 point de bien-être. Par rapport à un salarié à temps plein, être en incapacité permanente de travail ou au chômage font baisser le bien-être, respectivement d'environ 0,5 et 0,2 point. De même, ne pas avoir de diplôme fait baisser le bien-être moyen des Belges de l'ordre de 0,3 point. Du côté de l'entourage, ne pas vivre seul, avoir une personne à qui se confier et avoir une personne à qui demander de l'aide font chacun augmenter le bien-être entre 0,2 et 0,3 point.

Ces résultats sont des résultats pour un Belge « moyen ». Toutefois, afin de les compléter différents sous-groupes de la population belge ont également été analysés : les femmes et les hommes, trois statuts socio-économiques (les chômeurs, les travailleurs et les inactifs), quatre catégories d'âge et cinq catégories de revenu (quintiles). Si la santé reste globalement le principal déterminant du bien-être pour ces différents sous-groupes, il ressort de l'analyse que les déterminants du bien-être n'ont pas la même importance pour tous les Belges et qu'il existe des différences importantes entre certains sous-groupes. Par exemple, être en très mauvais état de santé, ne pas être marié ou voir son revenu augmenté affectent relativement plus le bien-être des chômeurs que celui du Belge « moyen » ou des travailleurs. De même, être en incapacité permanente de travail, sans diplôme ou encore ne pas pouvoir demander de l'aide à quelqu'un ont un impact relativement plus important sur le bien-être des moins de 25 ans que sur celui du Belge « moyen » ou des personnes plus âgées.

L'analyse présentée dans ce WP montre que les déterminants du bien-être en Belgique et à l'échelle internationale sont globalement similaires. Toutefois, l'importance de l'impact de ces déterminants sur le bien-être diffère. L'analyse permet donc de mieux quantifier l'impact d'une série de variables sur le bien-être et donc de mieux comprendre en quoi certains événements de la vie affectent le bien-être des

Belges. Cette analyse a toutefois certaines limites et ce, en grande partie compte tenu du manque de données.

Les résultats présentés ici contribuent aux futurs travaux du Bureau fédéral du Plan (BFP) en vue de rechercher un indicateur complémentaire au PIB pour mesurer le bien-être des générations actuelles en Belgique. Les résultats de ces travaux seront publiés dans un prochain WP. Outre le bien-être des générations actuelles, les futurs travaux du BFP porteront également sur le bien-être des générations futures et celui des personnes vivant dans les autres pays.

6. Bibliographie

- Abdallah, S., Stoll, L. & Eiffe, F. (2013). *Monitoring Quality of Life in Europe: Subjective Well-being*. EQLS Analytical Reports. Dublin: Eurofound.
- Algan, Y. et al. (2016). *Big Data Measures of Well-Being: Evidence From a Google Well-Being Index in the United States*. OECD Statistics Working Papers, 2016/03, OECD Publishing, Paris.
- Alesina, A., Di Tella, R. & MacCulloch, R. (2004). *Inequality and Happiness: Are Europeans and Americans Different?* Journal of Public Economics, 88, 2009-2042.
- Bartels, M. (2015). *Genetics of Wellbeing and Its Components Satisfaction with Life, Happiness, and Quality of Life: A Review and Meta-analysis of Heritability Studies*. Behavior Genetics. 45(2), 137-156.
- Bertrand G., Heylen F., Zuinen N., Reginster I. & Ruyters, Ch. (2015). *Articulations des approches wallonnes en matière d'indicateurs de progrès sociétal : indicateurs complémentaires au PIB et indicateurs de développement durable*. Service Public de Wallonie et IWEPS, Working paper 19.
- BFP (2016), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, www.plan.be.
- BFP (2017), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, www.plan.be.
- Blanchflower, D. G. (2009). *International evidence on well-being*. In A. B. Krueger (Ed.), *Measuring the Subjective Well-Being of Nations: National Accounts of Time Use and Well-Being* (p.155-226). Chicago: University of Chicago Press.
- Boarini, R., Comola, M., Smith, C., Manchin, R. & de Keuenaer, F. (2012). *What Makes for a Better Life? The Determinants of Subjective Well-Being in OECD Countries – Evidence from the Gallup World Poll*. OECD Statistics Working Papers, 2012/03. OECD Publishing: Paris.
- Boarini, R., Cordoba, J., Murtin, F. & Ripoll, M. (2015). *Beyond GDP – Is There A Law of One Shadow Price?* OECD Statistics Working Papers, 2015/05. OECD Publishing: Paris.
- Boarini, R., Murtin, F. and Schreyer, P. (2015). *Inclusive Growth: The OECD Measurement Framework*. OECD Statistics Working Papers, 2015/06. OECD Publishing: Paris.
- Boulanger, P.-M., Bauler, T., Van Ootegem, L., Lefin, A.-L., Ruwet, C., Gérard, A., Spillemaekers, S. (2011). *Towards theoretically sound and democratically legitimate indicators of wellbeing for Belgium. Final Report*. Brussels: Belgian Science Policy 2011. (Research Programme Science for a Sustainable Development).
- Cassiers, I. & Delain, C. (2006). *La croissance ne fait pas le Bonheur : les économistes le savent-ils ? Regards Economiques*, N° 38.
- Chambre des représentants de Belgique (2016), *Indicateurs complémentaires au PIB*, DOC 54 1695/001, www.lachambre.be (dernière consultation le 07/04/2017).
- Chapple, S. (2010). *Subjective well-being and social policy*. European Commission Working Paper, published in the Social Europe series, under the Directorate-General for Employment, Social Affairs and Inclusion. <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=22> (dernière consultation le 03/05/2017).

- Charlier, J., Reginster, I., Ruyters, C. & Vanden Dooren, L. (2014). *Indicateurs complémentaires au PIB: l'indice des conditions de bien-être (ICBE)*. Rapport IWEPS.
- Clark, A. E., Frijters, P. & Shields, M. A. (2008). *Relative Income, Happiness, and Utility: An Explanation for the Easterlin Paradox and Other Puzzles*. *Journal of Economic Literature*, 46, 1, 95-144.
- Deaton A. (2008). *Income, Health and Well-Being around the World: Evidence from the Gallup World Poll*. *Journal of Economic Perspectives*, 22 (2), 53-72.
- Decancq, K., Van Ootegem, L. & Verhofstadt, E. (2013). *What if we voted on the weights of a multidimensional well-being index? An Illustration with Flemish Data*. *Fiscal Studies*, 34(3), 315-332.
- Decancq, K., Fleurbaey, M. & Schokkaert, E. (2015). *Inequality, income, and well-being*. In A. B. Atkinson & F. Bourguignon (Eds.), *Handbook on income distribution* (Vol. 2, pp. 67-140). Amsterdam: Elsevier.
- Decancq, K. & Schokkaert, E. (2016). *Beyond GDP: Using equivalent incomes to measure well-being in Europe*. *Social Indicators Research*, 126(1), 21-55.
- Diener, E., Kahneman, D. & Helliwell, J. (2010). *International differences in well-being*. Oxford: Oxford University Press.
- Diener, E. (2006). *Guidelines for national indicators of subjective well-being and ill-being*. *Applied research in quality of life*, No.1, p151-157.
- Dolan, P., Peasgood, T. & White, M.P. (2006). *Review of research on the influences on personal wellbeing and application to policy*. London: Defra. Dolan, P.
- Dolan, P., Peasgood, T. & White, M.P. (2008). *Do we really know what makes us happy? A review of the economic literature on the factors associated with subjective well-being*. *Journal of Economic Psychology*, 29, 94-122.
- Dolan, P., Layard, R. & Metcalfe, R. (2011). *Measuring subjective well-being for public policy*. Office for National Statistics, London, UK.
- Easterlin, R.A. (1974). *Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence*. In *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz, P.A. David, and M.W. Reder*, eds.
- Easterlin, R.A. (2001). *Income and Happiness: Towards a Unified Theory*. *Economic Journal*, vol. 111, 473, 465-484.
- Eurobarometer & European Commission (2011). *Eurobarometer qualitative studies: Well-being aggregate report*. TNS Qual+. http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/quali/wellbeing_final_en.pdf (dernière consultation le 03/05/2017).
- Eurofound (2010). *Second European Quality of Life Survey – Quality of life in Europe: Subjective well-being*. Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- Eurofound (2013). *Third European Quality of Life Survey – Quality of life in Europe: Subjective well-being*. Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- Eurofound (2015). *Enquête européenne sur la qualité de vie 2012*. www.eurofound.europa.eu. (dernière consultation le 03/05/2017).

- European Social Survey (2015). *Measuring and Reporting on Europeans' Wellbeing: Findings from the European Social Survey*. London: ESS ERIC.
- Eurostat (2015). *Quality of life, Facts and views*. Luxembourg: Publications Office of the European Union, <http://ec.europa.eu/eurostat> (dernière consultation le 03/05/2017).
- Eurostat (2016a). *Analytical report on subjective well-being (2016 edition)*. Luxembourg: Publications Office of the European Union, <http://ec.europa.eu/eurostat> (dernière consultation le 03/05/2017).
- Eurostat (2016b). *Quality of life in Europe - facts and views – overall life satisfaction*. Statistics Explained. <http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained> (dernière consultation le 03/05/2017).
- Ferrer-i Carbonell, A. & Frijters, P. (2004). *How important is methodology for the estimates of the determinants of happiness?* The Economic Journal, 114, 641-659.
- Ferrer-i-Carbonell, A. (2005). *Income and well-being: an empirical analysis of the comparison income effect*. Journal of Public Economics 89, 997-1019.
- Fleche, S., Smith, C. & Sorsa, P. (2011). *Exploring Determinants of Subjective Wellbeing in OECD Countries – Evidence from the World Value Survey*. Working Paper, 921, OECD. Economics Department, Paris.
- Fleurbaey, M. (2009). *Beyond GDP: The Quest for a Measure of Social Welfare*. Journal of Economic Literature, vol. 47, 4, 1029-1075.
- Fleurbaey, M. & Gaulier, G. (2009). *International Comparisons of Living Standards by Equivalent Incomes*. Scandinavian Journal of Economics, 111(3), 597-624.
- Godefroy, P. & Lollivier, S. (2014). *Satisfaction and quality of life*. INSEE Économie et statistiques, 469-470.
- Helliwell, J. F., Barrington-Leigh, C. P., Harris, A. & Huang, H. (2009a). *International Evidence on the Social Context of Well-Being*. NBER Working Paper 14720.
- Helliwell, J. F., Huang, H. & Harris, A. (2009b). *International Differences in the Determinants of Life Satisfaction*. In Tridip Ray, E. Somanathan, and Bhaskar Dutta, eds. *New and Enduring Themes in Development Economics*, World Scientific.
- Helliwell, J. F. & Barrington-Leigh, C. P. (2010). *Viewpoint: Measuring and understanding subjective well-being*. Canadian Journal of Economics, 43(3), 729-753.
- Helliwell, J. F., Layard, R. & Sachs, J. (2012). *World Happiness Report 2012*. New York: Sustainable Development Solutions Network.
- Helliwell, J. F., Layard, R. & Sachs, J. (2015). *World Happiness Report 2015*. New York: Sustainable Development Solutions Network.
- Hooghe, M. & Vanhoutte, B. (2009). *Subjective Well-Being and Social Capital in Belgian Communities. Subjective and Objective Well-Being Indicators in Flanders (Belgium)*. Conference "From GDP to well-being", Ancona, Italy, 3-5 December 2009.
- Hooghe, M. & Vanhoutte, B. (2011). *Subjective Well-Being and Social Capital in Belgian Communities. The Impact of Community Characteristics on Subjective Well-Being Indicators in Belgium*. Social Indicators Research, 100(1), 17-36.

- Kahneman, D., Krueger, A. B., Schkade, D., Schwarz N. & Stone, A. (2004). *Toward National Well-Being Accounts*. American Economic Review, Papers and Proceedings, 94 (2), 429-434.
- Kahneman, D. & A.B. Krueger (2006). *Developments in the Measurement of Subjective Well-Being*. Journal of Economic Perspectives, 20 (1), 3-24.
- Kahneman, D. (2011). *Thinking, Fast and Slow*. Toronto: Doubleday.
- Layard, R., Mayraz, G. & Nickell, S. (2009). *Does relative income matter? Are the critics right?* CEP Discussion Paper, No. 918. Centre for Economic Performance, London School of Economics and Political Science, London, UK.
- Layard, R. (2011). *Happiness: Lessons from a New Science* (second edition). London: Penguin Books.
- Layard, R., Clark, A. E., Cornaglia, F., Powdthavee, N. & Vernoit, J. (2014). *What predicts a successful life? A life-course model of well-being*. The Economic Journal, 124 (580).
- Murtin, F., Boarini, R., Cordoba, J. & Ripoll, M. (2015). *Beyond GDP: Is there a law of one shadow price?* OECD Statistics Working Papers, 2015/05, OECD Publishing, Paris.
- OCDE (2015). *Comment va la vie ? 2015 Mesurer le bien-être*. OECD Publishing, www.oecd.org (dernière consultation le 03/05/2017).
- OCDE (2016). *How's life in Belgium?*. OECD Publishing, www.oecd.org (dernière consultation le 03/05/2017).
- O'Donnell, G., Deaton, A., Durand, M., Halpern, D. & Layard, R. (2014). *Wellbeing and policy*. Legatum Institute, London, UK.
- OECD (2013). *OECD Guidelines on Measuring Subjective Well-being*. OECD Publishing. <http://dx.doi.org/10.1787/9789264191655-en> (dernière consultation le 03/05/2017).
- ONS (2011). *Income, Expenditure and Personal Well-being*. Office for national Statistics – UK. <http://www.ons.gov.uk> (dernière consultation le 03/05/2017).
- ONS (2013). *Measuring National Well-being - What matters most to Personal Well-being*. Office for national Statistics – UK. <http://www.ons.gov.uk> (dernière consultation le 03/05/2017).
- Peichl, A. & Pestel, N. (2013). *Multidimensional Well-Being at the Top: Evidence for Germany*. Fiscal Studies, 34 (3), 355-371.
- Prescott-Allen, R. (2001). *The Wellbeing of Nations: A Country-by-Country Index of Quality of Life and the Environment*. Washington DC: Island Press.
- Ruyters, C., Reginster, I., Vanden Dooren, L., Charlier, J. (2014). *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (1er exercice)*. Rapport de recherche, IWEPS.
- Ruyters, C., Reginster, I., Vanden Dooren, L., Charlier, J. (2015). *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice des conditions de bien-être en Wallonie (2eme exercice)*. Rapport de recherche, IWEPS.
- Stiglitz, J.E., Sen, A. and Fitoussi J.-P. (2009). *Report by the Commission on the Measurement of Economic Performance and Social Progress*. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr> (dernière consultation le 03/05/2017).

Stracca, L. (2013). *Financial Imbalances and Household Welfare: Empirical Evidence from the EU*. ECB Working Paper Series, N° 1543.

UNECE (2014). *Conference of European Statisticians Recommendations on Measuring Sustainable Development*. http://www.unece.org/publications/ces_sust_development.html (dernière consultation le 03/05/2017).

Veenhoven, R. (2010a). *How universal is Happiness?* Chapter 11 in Ed Diener, John F. Helliwell & Daniel Kahneman (Eds.) *International Differences in Well-Being*, 2010, Oxford University Press, New York,

Veenhoven, R. (2010b). *Capability and happiness: Conceptual difference and reality links*. *The Journal of Socio-Economics*, 39 (3), 344–350.

Veneri, P. & Murin, F. (2016). *Where is inclusive growth happening? Mapping multi-dimensional living standards in OECD regions*. OECD Statistics Working Papers, 2016/01, OECD Publishing, Paris.

7. Annexes

Tableau 4 Bien-être moyen pour différents sous-groupes en Belgique (échelle de 0 à 10)

Variables	Catégories	Satisfaction moyenne
Genre	Homme	7,61
	Femme	7,49
Statut civil officiel	Jamais marié(e)	7,54
	Marié(e)	7,71
	Séparé(e)	7,23
	Veuf(ve)	7,13
	Divorcé(e)	7,07
Composition du ménage	Seul	7,06
	Deux adultes (< 65 ans)	7,67
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	7,67
	Trois adultes ou plus	7,70
	Seul(e) avec enfant(s)	7,00
	Deux adultes avec 1 enfant	7,80
	Deux adultes avec 2 enfants	7,86
	Deux adultes avec 3 enfants	7,60
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	7,63
	Indéterminé	7,00
Région de résidence	Bruxelles-Capitale	7,16
	Flandre	7,75
	Wallonie	7,37
Statut socio-économique	Salarié(e) à temps plein	7,82
	Salarié(e) à temps partiel	7,70
	Indépendant(e) à temps plein	7,70
	Indépendant(e) à temps partiel	7,84
	Chômeur(se)	6,91
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	7,86
	Pensionné(e) y compris pré-pensionné(e)	7,52
	Incapacité permanente de travail	5,99
	Au foyer	7,44
	Autres inactifs	5,75
Niveau de formation atteint	Sans diplôme	6,39
	Diplôme primaire	7,22
	Diplôme secondaire inférieur	7,39
	Diplôme secondaire supérieur	7,54
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	7,75
	Diplôme d'études supérieures universitaires	7,81

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 5 Statistiques descriptives des variables utilisées dans les modèles de référence

Thèmes	Variables	Moyenne	Pourcentages	Observations
Caractéristiques démographiques				
	Âge (adultes de plus de 16 ans)	47,6 ans	-	11711
	Genre			11711
	Homme	-	48,5	-
	Femme	-	51,5	-
	Statut civil officiel			11695
	Jamais marié(e)	-	31,55	-
	Marié(e)	-	51,5	-
	Séparé(e)	-	0,57	-
	Veuf(ve)	-	6,32	-
	Divorcé(e)	-	10,06	-
	Composition du ménage			11711
	Seul	-	16,02	-
	Deux adultes (< 65 ans)	-	16,36	-
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	-	14,76	-
	Trois adultes ou plus	-	8,74	-
	Seul(e) avec enfant(s)	-	5,45	-
	Deux adultes avec 1 enfant	-	10,64	-
	Deux adultes avec 2 enfants	-	13,24	-
	Deux adultes avec 3 enfants	-	7,33	-
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	-	6,73	-
	Indéterminé	-	0,73	-
	Région de résidence			11711
	Région de Bruxelles Capitale	-	14,76	-
	Flandre	-	53,54	-
	Wallonie	-	31,71	-
Niveau de vie et de pauvreté				
	Revenu annuel net disponible	17768,20 €	-	11711
	Être en état de privation matérielle sévère	Oui/Non	4,94/95,06	11711
	Être sous le seuil de pauvreté	Oui/Non	14,70/85,30	11711
	Être propriétaire de son logement	Oui/Non	75,45/24,55	11704
Travail et temps libre				
	Statut socio-économique			11587
	Salarié(e) à temps plein	-	30,81	-
	Salarié(e) à temps partiel	-	12,19	-
	Indépendant(e) à temps plein	-	4,66	-
	Indépendant(e) à temps partiel	-	0,58	-
	Chômeur(se)	-	5,47	-
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	-	9	-
	Pensionné(e) y compris pré-pensionné(e)	-	25,75	-
	Incapacité permanente de travail	-	3,84	-
	Au foyer	-	5,94	-
	Autres inactifs	-	1,76	-
Éducation et formation				
	Niveau de formation atteint			11534
	Sans diplôme	-	2,01	-
	Diplôme primaire	-	11,6	-
	Diplôme secondaire inférieur	-	18,01	-
	Diplôme secondaire supérieur	-	31,83	-
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	-	2,82	-
	Diplôme d'études supérieures universitaires	-	33,74	-

Thèmes	Variables	Moyenne	Pourcentages	Observations
Santé	Évaluation de son état de santé			11592
	Très bon	-	29,01	-
	Bon	-	46,05	-
	Ni bon ni mauvais	-	16,6	-
	Mauvais	-	6,88	-
	Très mauvais	-	1,47	-
Vie en société	Avoir une personne à qui se confier	Oui/Non	91,96/8,04	9902
	Avoir une personne à qui demander de l'aide	Oui/Non	91,50/8,50	9854
	Confiance envers les autres	Échelle de 0 à 10	5,77	9871
	Sentiment d'insécurité			9853
	En grande sécurité	-	29,93	
	En relative sécurité	-	48,56	
	En légère insécurité	-	14,98	
	En grande insécurité	-	6,53	
	Confiance envers les institutions	Échelle de 0 à 10	5,20	9481

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 6 Statistiques descriptives des variables utilisées dans le modèle complémentaire

Variable	Satisfaction moyenne	Déviations std.	Min.	Max.
Satisfaction financière	7,00	1,83	0	10
Satisfaction logement	7,83	1,46	0	10
Satisfaction temps libre	7,09	1,94	0	10
Satisfaction relations personnelles	7,70	1,59	0	10
Satisfaction espaces verts et récréatifs	7,34	1,82	0	10
Satisfaction cadre de vie	7,65	1,36	0	10

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 7 Résultats des modèles de référence - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes	Variabes	Modèle 1	Modèle 2
Caractéristiques démographiques			
	Âge	-0,0307*** (-0,00623)	-0,0217*** (-0,0058)
	Âge ²	0,000275*** (-0,0000642)	0,000257*** (-0,0000598)
	Genre	-0,0544 (-0,029)	-0,0281 (-0,0282)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))		
	Jamais marié(e)	-0,183*** (-0,0444)	-0,158*** (-0,0409)
	Séparé(e)	0,12 (-0,19)	0,139 (-0,185)
	Veuf(ve)	-0,343*** (-0,0793)	-0,315*** (-0,0733)
	Divorcé(e)	-0,226*** (-0,0547)	-0,163** (-0,0513)
	Composition du ménage (ref. Isolé)		
	Deux adultes (< 65 ans)	0,197*** (-0,0564)	0,198*** (-0,0521)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,171* (-0,0667)	0,175** (-0,0613)
	Trois adultes ou plus	0,138* (-0,0674)	0,179** (-0,0629)
	Seul(e) avec enfant(s)	0,00988 (-0,0799)	0,0437 (-0,0737)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,223*** (-0,0622)	0,278*** (-0,0579)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,213*** (-0,0625)	0,218*** (-0,0577)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,194** (-0,0742)	0,179* (-0,0701)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,166* (-0,0738)	0,156* (-0,0686)
	Indéterminé	-0,558*** (-0,159)	-0,565*** (-0,146)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)		
	Flandre	0,292*** (-0,0473)	0,203*** (-0,0457)
	Wallonie	0,046 (-0,05)	0,120* (-0,0479)
Niveau de vie et de pauvreté			
	Revenu net disponible (ln)	0,351*** (-0,0426)	0,282*** (-0,0396)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,951*** (-0,102)	-0,672*** (-0,0933)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,0666 (-0,0604)	0,00281 (-0,056)
	Être locataire	-0,217*** (-0,0398)	-0,117** (-0,0371)
Travail et temps libre			
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)		
	Salarié(e) à temps partiel	-0,00968 (-0,0413)	-0,00168 (-0,0385)

Thèmes	Variables	Modèle 1	Modèle 2
	Indépendant(e) à temps plein	-0,0694 (-0,06)	-0,108 (-0,0566)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,0445 (-0,173)	-0,0114 (-0,159)
	Chômeur(se)	-0,258*** (-0,0705)	-0,150* (-0,0664)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,164* (-0,077)	0,0734 (-0,0718)
	Pensionné(e)	-0,0469 (-0,0563)	-0,00065 (-0,0516)
	Incapacité permanente de travail	-1,235*** (-0,1)	-0,462*** (-0,097)
	Au foyer	0,0143 (-0,0759)	0,0546 (-0,0709)
	Autres inactifs	-0,374* (-0,147)	-0,197 (-0,132)
Éducation et formation	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)		
	Sans diplôme	-0,495*** (-0,138)	-0,332* (-0,13)
	Diplôme primaire	-0,0668 (-0,0557)	0,0302 (-0,0527)
	Diplôme secondaire inférieur	-0,00455 (-0,0432)	0,0428 (-0,0397)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,0688 (-0,0658)	0,108 (-0,0616)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,113*** (-0,0327)	0,0276 (-0,0307)
Santé	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)		
	Très bon état de santé		0,358*** (-0,0286)
	État de santé ni bon ni mauvais		-0,396*** (-0,0377)
	État de santé mauvais		-1,180*** (-0,0739)
	État de santé très mauvais		-1,611*** (-0,216)
Vie en société	Ne pas avoir de personne à qui se confier		-0,268*** (-0,0646)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide		-0,246*** (-0,0604)
	Confiance envers les autres		0,0718*** (-0,00832)
	Sentiment d'insécurité		-0,0259 (-0,0188)
	Confiance envers les institutions		0,0479*** (-0,00906)
	Constante	5,081*** (-0,469)	5,153*** (-0,446)
N		9270	9270
R ²		0,192	0,301
R ² adj.		0,189	0,298

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 8 Résultats des modèles de référence - coefficients non standardisés issus des modèles PROBIT ordonnés (Ordered PROBIT Model)
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes	Variables	Modèle 1	Modèle 2
Caractéristiques démographiques			
	Âge	-0,0255*** (-5,07)	-0,0179*** (-3,53)
	Âge ²	0,000223*** (-4,35)	0,000213*** (-4,12)
	Genre	-0,0351 (-1,47)	-0,0115 (-0,46)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))		
	Jamais marié(e)	-0,166*** (-4,64)	-0,158*** (-4,44)
	Séparé(e)	0,0231 (-0,15)	0,0202 (-0,12)
	Veuf(ve)	-0,292*** (-4,82)	-0,294*** (-4,85)
	Divorcé(e)	-0,208*** (-4,97)	-0,175*** (-4,12)
	Composition du ménage (ref. Isolé)		
	Deux adultes (< 65 ans)	0,148*** (-3,43)	0,165*** (-3,81)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,139** (-2,65)	0,152** (-2,92)
	Trois adultes ou plus	0,0853 (-1,55)	0,129* (-2,32)
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,0285 (-0,49)	0,00607 (-0,1)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,158** (-3,17)	0,220*** (-4,38)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,165*** (-3,31)	0,179*** (-3,59)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,141* (-2,38)	0,134* (-2,21)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,108 (-1,8)	0,104 (-1,73)
	Indéterminé	-0,562*** (-4,52)	-0,596*** (-4,80)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)		
	Flandre	0,258*** (-7,01)	0,195*** (-5,09)
	Wallonie	0,0311 (-0,81)	0,0877* (-2,2)
Niveau de vie et de pauvreté			
	Revenu net disponible (ln)	0,297*** (-8,89)	0,257*** (-7,72)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,590*** (-8,99)	-0,418*** (-6,33)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,0392 (-0,85)	0,00636 (-0,14)
	Être locataire	-0,173*** (-5,59)	-0,102** (-3,26)

Thèmes	Variables	Modèle 1	Modèle 2
Travail et temps libre			
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)		
	Salarié(e) à temps partiel	-0,0102 (-0,29)	0,000692 (-0,02)
	Indépendant(e) à temps plein	-0,0546 (-1,05)	-0,0956 (-1,85)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,0585 (-0,4)	0,0133 (-0,09)
	Chômeur(se)	-0,212*** (-3,97)	-0,133* (-2,41)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,158* (-2,44)	0,0974 (-1,49)
	Pensionné(e)	-0,0277 (-0,60)	0,0127 (-0,28)
	Incapacité permanente de travail	-0,845*** (-13,21)	-0,309*** (-4,48)
	Au foyer	0,0235 (-0,37)	0,0565 (-0,89)
	Autres inactifs	-0,213* (-2,02)	-0,0931 (-0,90)
Éducation et formation			
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)		
	Sans diplôme	-0,331*** (-3,53)	-0,233* (-2,43)
	Diplôme primaire	-0,0476 (-1,09)	0,031 (-0,69)
	Diplôme secondaire inférieur	-0,00044 (-0,01)	0,0396 (-1,15)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,0431 (-0,76)	0,0797 (-1,37)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,105*** (-3,84)	0,0373 (-1,35)
Santé			
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)		
	Très bon état de santé		0,403*** (-14,57)
	État de santé ni bon ni mauvais		-0,366*** (-10,94)
	État de santé mauvais		-0,897*** (-16,84)
	État de santé très mauvais		-1,010*** (-7,17)
Vie en société			
	Ne pas avoir de personne à qui se confier		-0,208*** (-4,15)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide		-0,190*** (-4,04)
	Confiance envers les autres		0,0615*** (-8,84)
	Sentiment d'insécurité		-0,0271 (-1,72)
	Confiance envers les institutions		0,0409*** (-5,33)

Thèmes	Variables	Modèle 1	Modèle 2
Constante (cut 10)	cut1	-1,121** (-2,99)	-1,257** (-3,29)
	cut2	-0,825* (-2,24)	-0,929* (-2,48)
	cut3	-0,614 (-1,67)	-0,702 (-1,87)
	cut4	-0,308 (-0,84)	-0,368 (-0,98)
	cut5	-0,00037 (-0,00)	-0,0266 (-0,07)
	cut6	0,596 (-1,62)	0,638 (-1,71)
	cut7	1,012** (-2,75)	1,101** (-2,95)
	cut8	1,864*** (-5,07)	2,034*** (-5,44)
	cut9	3,069*** (-8,33)	3,318*** (-8,85)
	cut10	3,877*** (-10,48)	4,162*** (-11,06)
	N		9270

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 9 Résultats pour les sous-groupes travailleurs, chômeurs et inactifs (statuts socio-économiques) - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes	Variables	Sous-groupes		
		Travailleurs	Chômeurs	Inactifs
Caractéristiques démographiques				
	Âge	-0,0487*** (-0,0129)	0,00651 (-0,0389)	-0,0267** (-0,00887)
	Âge ²	0,000575*** (-0,000152)	-1,5E-05 (-0,000452)	0,000312*** (-0,000079)
	Genre	0,000797 (-0,0328)	0,339* (-0,141)	-0,0755 (-0,0435)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))			
	Jamais marié(e)	-0,123** (-0,0439)	-0,428* (-0,167)	-0,16 (-0,105)
	Séparé(e)	0,0558 (-0,197)	1,640* (-0,65)	-0,221 (-0,293)
	Veuf(ve)	-0,335** (-0,125)	0,0296 (-0,232)	-0,286** (-0,0972)
	Divorcé(e)	-0,166** (-0,0611)	-0,083 (-0,201)	-0,185 (-0,0981)
	Composition du ménage (ref. Isolé)			
	Deux adultes (< 65 ans)	0,199** (-0,0633)	-0,0438 (-0,19)	0,214* (-0,102)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,305* (-0,148)	0,221 (-0,518)	0,177 (-0,0904)
	Trois adultes ou plus	0,168* (-0,0801)	0,441 (-0,315)	0,204 (-0,109)
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,00538 (-0,0983)	-0,131 (-0,254)	0,148 (-0,142)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,330*** (-0,0652)	0,355 (-0,233)	0,122 (-0,137)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,273*** (-0,0671)	-0,0368 (-0,3)	0,249 (-0,136)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,262** (-0,0831)	0,0484 (-0,285)	0,18 (-0,149)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,205* (-0,0802)	0,168 (-0,273)	0,154 (-0,14)
	Indéterminé	-0,459* (-0,186)	-0,672* (-0,317)	-0,637* (-0,269)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)			
	Flandre	0,219*** (-0,0568)	0,15 (-0,195)	0,182* (-0,0769)
	Wallonie	0,148* (-0,0598)	0,012 (-0,189)	0,109 (-0,0786)
	Niveau de vie et de pauvreté			
	Revenu équivalent (ln)	0,354*** (-0,0607)	0,506*** (-0,111)	0,170** (-0,055)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,613*** (-0,172)	-0,456* (-0,22)	-0,773*** (-0,131)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,102 (-0,116)	-0,185 (-0,177)	0,0251 (-0,0719)
	Être locataire	-0,0518 (-0,0478)	0,199 (-0,15)	-0,225*** (-0,0611)

Thèmes	Variables	Sous-groupes		
		Travailleurs	Chômeurs	Inactifs
Éducation et formation				
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)			
	Sans diplôme	-0,00609 (-0,116)	-0,138 (-0,247)	0,00611 (-0,0644)
	Diplôme primaire	0,114 -0,062	0,323* -0,161	-0,0438 -0,0547
	Diplôme secondaire inférieur	0,114 (-0,062)	0,323* (-0,161)	-0,0438 (-0,0547)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,157* (-0,0667)	0,307 (-0,405)	-0,0175 (-0,139)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,0746* (-0,0369)	-0,0305 (-0,153)	-0,0409 (-0,0583)
Santé				
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)			
	Très bon état de santé	0,355*** (-0,0339)	0,382* (-0,165)	0,397*** (-0,0542)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,433*** (-0,0589)	-0,282 (-0,165)	-0,452*** (-0,05)
	État de santé mauvais	-1,098*** (-0,168)	-1,11 (-0,253)	-1,334*** (-0,0845)
	État de santé très mauvais	-0,159 (-0,382)	-2,669** (-0,88)	-1,840*** (-0,229)
Vie en société				
	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,240* (-0,1)	-0,305 (-0,214)	-0,274** (-0,0896)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,360*** (-0,0899)	-0,166 (-0,223)	-0,189* (-0,0856)
	Confiance envers les autres	0,0635*** (-0,0106)	0,0621 (-0,0387)	0,0827*** (-0,0134)
	Sentiment d'insécurité	-0,0446 -0,0239	0,0294 -0,0785	-0,00894 -0,0294
	Confiance envers les institutions	0,0381** (-0,0117)	0,0539 (-0,0361)	0,0548*** (-0,0144)
	Constante	4,973*** (-0,697)	1,208 (-1,321)	6,405*** (-0,638)
	N	4584	517	4169
	R ²	0,242	0,312	0,312
	R ² adj.	0,236	0,261	0,306

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 10 Résultats pour les sous-groupes hommes et femmes (genre) - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes	Variables	Sous-groupes	
		Hommes	Femmes
Caractéristiques démographiques			
	Âge	-0,0180*	-0,0245**
		(-0,00866)	(-0,00801)
	Âge ²	0,000207*	0,000289***
		(-0,000091)	(-0,0000814)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))		
	Jamais marié(e)	-0,154**	-0,159**
		(-0,0577)	(-0,0585)
	Séparé(e)	0,176	0,119
		(-0,313)	(-0,195)
	Veuf(ve)	-0,168	-0,350***
		(-0,127)	(-0,0904)
	Divorcé(e)	-0,123	-0,201**
		(-0,0766)	(-0,0698)
	Composition du ménage (ref. Isolé)		
	Deux adultes (< 65 ans)	0,200**	0,185*
		(-0,0716)	(-0,0768)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,183*	0,159
		(-0,0899)	(-0,0845)
	Trois adultes ou plus	0,228**	0,117
		(-0,0876)	(-0,091)
	Seul(e) avec enfant(s)	0,126	-0,0159
		(-0,137)	(-0,0926)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,321***	0,222**
		(-0,081)	(-0,0846)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,304***	0,13
		(-0,0814)	(-0,084)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,197*	0,156
		(-0,0964)	(-0,104)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,178	0,138
		(-0,0959)	(-0,099)
	Indéterminé	-0,496*	-0,644***
		(-0,221)	(-0,193)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)		
	Flandre	0,184**	0,210**
		(-0,0602)	(-0,0684)
	Wallonie	0,0886	0,144*
		(-0,0636)	(-0,0713)
	Niveau de vie et de pauvreté		
	Revenu équivalent (ln)	0,277***	0,288***
		(-0,061)	(-0,0528)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,681***	-0,661***
		(-0,132)	(-0,131)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,0738	0,081
		(-0,0793)	(-0,0794)
	Être locataire	-0,0819	-0,132*
		(-0,0526)	(-0,0523)

Thèmes	Variables	Sous-groupes	
		Hommes	Femmes
Travail et temps libre			
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)		
	Salarié(e) à temps partiel	0,142 (-0,0768)	-0,0431 (-0,0481)
	Indépendant(e) à temps plein	-0,139* (-0,0708)	-0,0283 (-0,0921)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,258 (-0,214)	-0,114 (-0,199)
	Chômeur(se)	-0,302** (-0,0971)	-0,00429 (-0,092)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,0817 (-0,104)	0,0343 (-0,101)
	Pensionné(e)	0,0983 (-0,0755)	-0,0787 (-0,0737)
	Incapacité permanente de travail	-0,346** (-0,132)	-0,541*** (-0,142)
	Au foyer	-0,446 (-0,284)	0,0433 (-0,0814)
	Autres inactifs	-0,175 (-0,22)	-0,229 (-0,16)
Éducation et formation			
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)		
	Sans diplôme	-0,232 (-0,19)	-0,417* (-0,176)
	Diplôme primaire	0,0898 (-0,0739)	-0,0248 (-0,0759)
	Diplôme secondaire inférieur	0,0809 (-0,0547)	0,0062 (-0,0577)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,105 (-0,0849)	0,104 (-0,0906)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,0451 (-0,0427)	0,0115 (-0,045)
Santé			
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)		
	Très bon état de santé	0,359*** (-0,0394)	0,359*** (-0,0414)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,344*** (-0,0536)	-0,451*** (-0,0531)
	État de santé mauvais	-1,125*** (-0,108)	-1,237*** (-0,101)
	État de santé très mauvais	-1,351*** (-0,299)	-1,862*** (-0,304)
Vie en société			
	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,210** (-0,0815)	-0,336** (-0,103)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,332*** (-0,0832)	-0,15 (-0,0868)
	Confiance envers les autres	0,0687*** (-0,0117)	0,0757*** (-0,0119)
	Sentiment d'insécurité	-0,0534 (-0,0287)	-0,00154 (-0,0248)
	Confiance envers les institutions	0,0491*** (-0,0125)	0,0468*** (-0,0132)
	Constante	5,111*** (-0,678)	5,088*** (-0,6)

Thèmes	Variables	Sous-groupes	
		Hommes	Femmes
N		4469	4801
R ²		0,294	0,312
R ² adj.		0,287	0,306

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 11 Résultats pour 4 sous-groupes d'âge - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes	Variables	Sous-groupes			
		16-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	> 65 ans
Caractéristiques démographiques					
	Genre	0,0359 (-0,0869)	0,0124 (-0,0439)	-0,0569 (-0,0551)	-0,116 (-0,0633)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))				
	Jamais marié(e)	-0,605*** (-0,182)	-0,113* (-0,044)	-0,201 (-0,114)	0,0408 (-0,156)
	Séparé(e)	-1,662*** (-0,395)	0,423 (-0,217)	-0,55 (-0,338)	0,616 (-0,432)
	Veuf(ve)	- (-0,464)	-0,587* (-0,256)	-0,497*** (-0,12)	-0,0812 (-0,121)
	Divorcé(e)	-0,113 (-0,464)	-0,182* (-0,0798)	-0,195* (-0,0876)	-0,0565 (-0,137)
	Composition du ménage (ref. Isolé)				
	Deux adultes (< 65 ans)	-0,0737 (-0,206)	0,295*** (-0,0791)	0,131 (-0,0928)	- (-)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	-0,0714 (-0,525)	0,369 (-0,307)	0,0105 (-0,134)	0,277* (-0,116)
	Trois adultes ou plus	-0,0627 (-0,216)	0,458*** (-0,124)	0,0956 (-0,111)	0,105 (-0,154)
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,464* (-0,209)	0,156 (-0,106)	0,0402 (-0,174)	-1,055 (-0,831)
	Deux adultes avec 1 enfant	-0,329 (-0,225)	0,448*** (-0,0755)	0,123 (-0,12)	-0,499 (-0,275)
	Deux adultes avec 2 enfants	-0,487* (-0,217)	0,367*** (-0,076)	0,218 (-0,141)	0,816* (-0,321)
	Deux adultes avec 3 enfants	-0,491* (-0,225)	0,379*** (-0,092)	-0,0511 (-0,157)	-0,439 (-0,43)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	-0,436* (-0,21)	0,304** (-0,107)	0,169 (-0,126)	0,379 (-0,236)
	Indéterminé	-0,965** (-0,313)	-0,636** (-0,233)	-0,639** (-0,224)	0,324 (-0,723)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)				
	Flandre	-0,0667 (-0,132)	0,173* (-0,0675)	0,396*** (-0,0942)	0,137 (-0,114)
	Wallonie	0,0246 (-0,127)	0,105 (-0,0717)	0,314** (-0,0967)	-0,0207 (-0,117)
Niveau de vie et de pauvreté					
	Revenu équivalent (ln)	0,244 (-0,145)	0,400*** (-0,0612)	0,258*** (-0,074)	0,132 (-0,0799)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,453 (-0,223)	-0,703*** (-0,133)	-0,728*** (-0,191)	-0,506 (-0,346)
	Être sous le seuil de pauvreté	0,400*** (-0,172)	0,0433 (-0,107)	-0,00325 (-0,108)	-0,0886 (-0,098)
	Être locataire	-0,137 (-0,124)	-0,117* (-0,0522)	-0,0109 (-0,0755)	-0,184* (-0,089)
Travail et temps libre					
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)				
	Salarié(e) à temps partiel	-0,133 (-0,161)	-0,0325 (-0,0511)	0,0783 (-0,0679)	0,0187 (-0,723)
	Indépendant(e) à temps plein	-0,724 (-0,506)	-0,0972 (-0,0703)	-0,0906 (-0,0985)	0,909 (-0,688)

Thèmes	Variables	Sous-groupes			
		16-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	> 65 ans
	Indépendant(e) à temps partiel	0,131 (-0,259)	-0,055 (-0,181)	0,00242 (-0,323)	0,105 (-0,713)
	Chômeur(se)	-0,469* (-0,203)	-0,0664 (-0,0928)	-0,072 (-0,111)	0,586 (-0,799)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,206 (-0,143)	0,423 (-0,223)	- -	-2,191*** (-0,62)
	Pensionné(e)	-0,415 (-0,502)	-0,0714 (-0,221)	0,082 (-0,0654)	0,0148 (-0,584)
	Incapacité permanente de travail	-1,701*** (-0,35)	-0,430** (-0,15)	-0,377** (-0,138)	-0,495 (-0,971)
	Au foyer	-0,323 (-0,323)	0,0255 (-0,128)	0,224* (-0,102)	0,0927 (-0,601)
	Autres inactifs	0,312 (-0,299)	-0,289 (-0,187)	-0,221 (-0,296)	0,162 (-0,672)
Éducation et formation					
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)				
	Sans diplôme	-0,655* (-0,327)	-0,471 (-0,251)	-0,36 (-0,246)	-0,0991 (-0,217)
	Diplôme primaire	-0,106 (-0,214)	-0,173 (-0,143)	0,0336 (-0,0929)	0,0838 (-0,0846)
	Diplôme secondaire inférieur	0,0625 (-0,106)	0,176* (-0,079)	0,0433 (-0,0684)	-0,0828 (-0,0808)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,317 (-0,238)	0,127 (-0,0779)	-0,00203 (-0,134)	0,0433 (-0,18)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	-0,0724 (-0,101)	0,0227 (-0,0443)	0,0414 (-0,0586)	0,0121 (-0,0836)
Santé					
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)				
	Très bon état de santé	0,293*** (-0,0876)	0,363*** (-0,0385)	0,355*** (-0,0604)	0,438*** (-0,0786)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,450* (-0,207)	-0,393*** (-0,071)	-0,369*** (-0,0633)	-0,385*** (-0,0664)
	État de santé mauvais	-1,492** (-0,561)	-1,146*** (-0,146)	-1,192*** (-0,129)	-1,166*** (-0,118)
	État de santé très mauvais	- -	-1,831*** (-0,419)	-1,764*** (-0,325)	-1,173** (-0,378)
Vie en société					
	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,894 (-0,478)	-0,403*** (-0,121)	-0,105 (-0,0998)	-0,166 (-0,112)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,623* (-0,298)	-0,14 (-0,108)	-0,306** (-0,104)	-0,251* (-0,112)
	Confiance envers les autres	0,0736** (-0,0276)	0,0683*** (-0,012)	0,0763*** (-0,0171)	0,0761*** (-0,0183)
	Sentiment d'insécurité	-0,0271 (-0,0559)	-0,0379 (-0,0299)	-0,00809 (-0,0352)	-0,0171 (-0,0399)
	Confiance envers les institutions	0,104** (-0,0334)	0,0297* (-0,0133)	0,0715*** (-0,0178)	0,0416* (-0,0202)
	Constante	6,966*** (-1,553)	3,503*** (-0,672)	4,461*** (-0,808)	6,475*** (-1,042)
	N	779	3810	2602	2079
	R ²	0,313	0,347	0,338	0,223
	R ² adj.	0,275	0,339	0,327	0,207

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 12 Résultats pour les quintiles de revenu équivalent - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) du modèle 2
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Thèmes Variables	Sous-groupes				
	1er Quintile	2ème	3ème	4ème	5ème
Caractéristiques démographiques					
Âge	-0,0172 (-0,0145)	-0,0183 (-0,0128)	-0,00793 (-0,0122)	-0,0235 (-0,0145)	-0,0371** (-0,0137)
Âge ²	0,000246 (-0,000138)	0,00022 (-0,000122)	0,000144 (-0,000125)	0,000208 (-0,000162)	0,000422** (-0,000154)
Genre	0,0826 (-0,0859)	-0,135* (-0,0668)	-0,0305 (-0,06)	-0,0873 (-0,0572)	0,0265 (-0,0494)
Statut civil officiel (réf. Marié(e))					
Jamais marié(e)	-0,166 (-0,138)	-0,17 (-0,11)	-0,145 (-0,0889)	-0,205* (-0,0817)	-0,117* (-0,0594)
Séparé(e)	0,64 (-0,338)	0,308 (-0,299)	-0,913** (-0,35)	-1,476 (-0,766)	0,659* (-0,315)
Veuf(ve)	-0,36 (-0,186)	-0,241 (-0,152)	-0,376** (-0,141)	-0,256 (-0,177)	-0,478* (-0,222)
Divorcé(e)	-0,12 (-0,186)	-0,0476 (-0,152)	-0,371** (-0,141)	-0,264* (-0,177)	-0,0826 (-0,222)
Composition du ménage (ref. Isolé)					
Deux adultes (< 65 ans)	0,25 (-0,148)	0,105 (-0,127)	0,481*** (-0,111)	-0,0587 (-0,112)	0,245* (-0,0971)
Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,0798 (-0,151)	0,263* (-0,129)	0,243 (-0,143)	0,0418 (-0,145)	0,178 (-0,134)
Trois adultes ou plus	0,414 (-0,216)	0,266 (-0,152)	0,271 (-0,149)	0,0523 (-0,122)	0,0804 (-0,119)
Seul(e) avec enfant(s)	0,182 (-0,159)	0,0667 (-0,135)	0,106 (-0,15)	-0,113 (-0,188)	-0,423 (-0,279)
Deux adultes avec 1 enfant	0,352 (-0,194)	0,293* (-0,138)	0,178 (-0,126)	0,086 (-0,114)	0,417*** (-0,105)
Deux adultes avec 2 enfants	0,353* (-0,178)	0,155 (-0,146)	0,344** (-0,123)	-0,114 (-0,114)	0,369*** (-0,107)
Deux adultes avec 3 enfants	0,143 (-0,184)	0,178 (-0,15)	0,398** (-0,147)	0,0078 (-0,128)	0,223 (-0,144)
Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,101 (-0,222)	0,393** (-0,15)	0,168 (-0,128)	0,114 (-0,133)	0,113 (-0,141)
Indéterminé	-0,492 (-0,403)	-0,922* (-0,457)	-0,248 (-0,26)	-0,974*** (-0,166)	0,356 (-0,403)
Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)					
Flandre	0,257* (-0,116)	0,257* (-0,114)	0,063 (-0,096)	0,187 (-0,1)	0,15 (-0,0805)
Wallonie	0,156 (-0,108)	0,155 (-0,118)	-0,0761 (-0,1)	0,101 (-0,108)	0,124 (-0,0878)
Niveau de vie et de pauvreté					
Revenu équivalent (ln)	0,315*** (-0,091)	0,0498 (-0,354)	0,0508 (-0,396)	0,239 (-0,355)	0,302** (-0,104)
Être en état de privation matérielle sévère	-0,679*** (-0,123)	-0,527** (-0,186)	-0,668* (-0,314)	-0,5 (-0,49)	- -
Être sous le seuil de pauvreté	0,197* (-0,0885)	- -	- -	- -	- -
Être locataire	-0,175* (-0,0856)	-0,053 (-0,0711)	0,00611 (-0,0792)	-0,173* (-0,087)	-0,293** (-0,1)

Thèmes Variables	Sous-groupes				
	1er Quintile	2ème	3ème	4ème	5ème
Travail et temps libre					
Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)					
Salarié(e) à temps partiel	-0,327 (-0,194)	0,0563 (-0,108)	0,0171 (-0,0784)	0,149* (-0,0679)	-0,0433 (-0,0688)
Indépendant(e) à temps plein	-0,411 (-0,244)	-0,0187 (-0,133)	-0,221 (-0,121)	-0,0605 (-0,108)	0,0709 (-0,0874)
Indépendant(e) à temps partiel	0,404 (-0,217)	-0,107 (-0,503)	0,022 (-0,333)	-6,8E-05 (-0,245)	-0,0452 (-0,153)
Chômeur(se)	-0,193 (-0,159)	-0,0396 (-0,13)	-0,118 (-0,157)	-0,11 (-0,172)	-0,151 (-0,165)
Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,386 (-0,2)	0,227 (-0,182)	-0,0106 (-0,153)	-0,158 (-0,138)	-0,077 (-0,154)
Pensionné(e)	-1,4E-05 (-0,162)	0,119 (-0,12)	-0,142 (-0,109)	0,0583 (-0,121)	-0,0134 (-0,112)
Incapacité permanente de travail	-0,36 (-0,201)	-0,317 (-0,179)	-0,647** (-0,235)	-1,023*** (-0,275)	-0,37 (-0,323)
Au foyer	-1,2E-05 (-0,167)	0,348* (-0,143)	-0,00893 (-0,158)	-0,201 (-0,227)	-0,0166 (-0,243)
Autres inactifs	-0,264 (-0,23)	-0,192 (-0,305)	-0,0698 (-0,308)	0,104 (-0,36)	0,234 (-0,324)
Éducation et formation					
Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)					
Sans diplôme	-0,286 (-0,171)	-0,799** (-0,288)	0,314 (-0,316)	-0,427 (-0,631)	- -
Diplôme primaire	-0,0978 (-0,109)	0,0715 (-0,0892)	-0,04 (-0,119)	0,412** (-0,152)	-0,382 (-0,26)
Diplôme secondaire inférieur	0,153 (-0,0985)	-0,0529 (-0,0766)	-0,0118 (-0,0772)	0,0449 (-0,0909)	0,0128 (-0,103)
Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,419 (-0,273)	0,0177 (-0,155)	0,191 (-0,121)	0,146 (-0,105)	-0,109 (-0,111)
Diplôme d'études supérieures universitaires	-0,104 (-0,113)	-0,0126 (-0,0845)	0,0535 (-0,0634)	0,0903 (-0,0585)	0,0259 (-0,0597)
Santé					
Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)					
Très bon état de santé	0,310** (-0,106)	0,438*** (-0,0726)	0,284*** (-0,0582)	0,380*** (-0,0583)	0,346*** (-0,0513)
État de santé ni bon ni mauvais	-0,388*** (-0,0891)	-0,402*** (-0,0792)	-0,431*** (-0,0832)	-0,327*** (-0,0887)	-0,396*** (-0,0766)
État de santé mauvais	-1,174*** (-0,124)	-1,252*** (-0,128)	-0,837*** (-0,202)	-1,338*** (-0,216)	-1,270*** (-0,286)
État de santé très mauvais	-1,403*** (-0,327)	-1,803*** (-0,39)	-1,934*** (-0,531)	-2,110* (-0,948)	-1,615 (-1,04)
Vie en société					
Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,343* (-0,136)	-0,265* (-0,134)	-0,114 (-0,155)	-0,349** (-0,128)	-0,236 (-0,147)
Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,288* (-0,123)	-0,201 (-0,128)	-0,289* (-0,143)	-0,248* (-0,12)	-0,11 (-0,138)
Confiance envers les autres	0,0978*** (-0,0223)	0,0792*** (-0,0178)	0,0744*** (-0,0175)	0,0544** (-0,017)	0,0485** (-0,0182)
Sentiment d'insécurité	-0,0676 (-0,0481)	-0,0163 (-0,0392)	0,0343 (-0,0368)	-0,0953* (-0,0447)	-0,0294 (-0,0381)

Thèmes Variables	Sous-groupes				
	1er Quintile	2ème	3ème	4ème	5ème
Confiance envers les institutions	0,0640** (-0,0221)	0,0502** (-0,0182)	0,0417* (-0,0208)	0,0453* (-0,0187)	0,0236 (-0,0195)
Constante	4,353*** (-1,025)	7,184* (-3,492)	6,89 (-3,933)	6,418 (-3,701)	5,466*** (-1,144)
N	1684	1917	1860	1881	1928
R ²	0,317	0,29	0,205	0,244	0,199
R ² adj.	0,298	0,273	0,186	0,226	0,181

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

Tableau 13 Résultats du modèle complémentaire - coefficients non standardisés issus des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)
*Standard errors in parentheses * p<0,05, ** p<0,01, *** p<0,001*

Variables	Coefficients
Satisfaction financière	0,274*** (-0,0111)
Satisfaction logement	0,121*** (-0,0137)
Satisfaction temps libre	0,0626*** (-0,00856)
Satisfaction relations personnelles	0,157*** (-0,0125)
Satisfaction espaces verts et récréatifs	-0,0155 (-0,0103)
Satisfaction cadre de vie	0,161*** (-0,0172)
Constante	1,927*** (-0,105)
N	9712
R ²	0,424
R ² adj.	0,424

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013